

N° 32 Novembre 1961  
1 NF  
Abonnement un an : 10 NF  
C.C.C. PARIS 16.162.83 A. SCHMIT  
14 ter, rue du Landy, CLICHY (Seine)  
Directeur : M. PAGAT

# TÉMOIGNAGES et DOCUMENTS

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »  
(Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, art. 19.)

LE JOURNAL QUI PUBLIE LES TEXTES SAISIS ET INTERDITS

## Un appel à la lutte

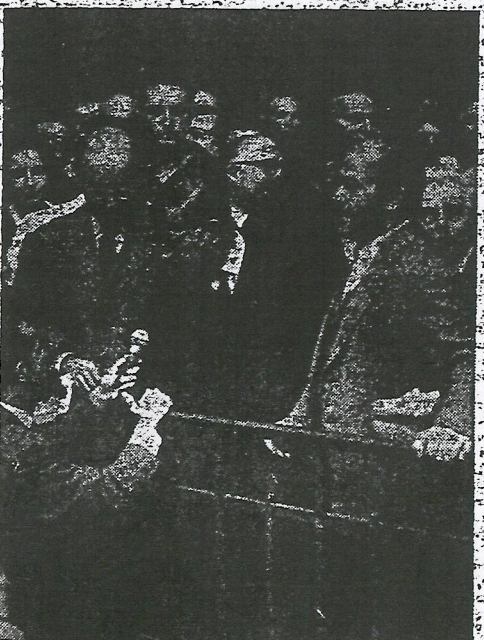
Une cinquantaine d'universitaires et d'intellectuels (dont 29 professeurs d'enseignement supérieur) ont rendu public, à l'occasion du septième anniversaire de la « guerre d'Algérie », un texte dans lequel, après avoir démontré la montée du fascisme, l'installation en France de « pratiques racistes » et les « atrocités » du général de Gaulle, ils déclarent :

« Il faut parler clair : seule la reconnaissance explicite de l'indépendance algérienne sur la base de l'intégrité du territoire, et de l'unité du peuple algérien, permet de restaurer la paix au bénéfice de tous. Il faut que la proclamation de cette indépendance fasse l'objet, comme le demande aussi le G.P.R.A., de négociations immédiates »

« L'heure des protestations verbales est passée. Nous n'obtiendrons rien sans lutte. L'attitude antifasciste du contingent en avril, le suraut de la jeunesse et des travailleurs cette semaine, nous prouvent que le pays commence à s'en persuader. C'est le moment d'appeler toutes les forces démocratiques, la classe ouvrière et les intellectuels à manifester leur solidarité avec les travailleurs et les étudiants algériens en organisant ensemble l'action collective qui mettra seule un terme à la guerre. Nous pouvons aujourd'hui écraser le fascisme ! Résistons pas à demain pour nous vaincra. »

Nous demandons à tous les intellectuels de signer cet appel de « organiser et de participer à toute manifestation ou action visant à imposer le pacte de démocrates »

Ce texte est signé des professeurs Jacques Borque, Jean BRUNEL, Jean Chesneau, Jean Dalsace, Jean Dresch, Paul FRIKES, Pierre Grappin, Hélène Gratiot-Alphandery, R. Gouement, Georges Gurvitch, V. Jankélévitch, Alfred Kastler, J.-E. Kahane, Bernard Malgrange, Philippe Mairieu, J.-P. Mathies, Ignace Meyerson, Gustave Monod, Jacques Monod, Jacques Panigel, Marcel Prensant, R. Fortal, E. Schatzmann, Laurent Schwartz, J.-F. Vernant, Jean-Pierre Vigier, Philippe Vigier, Henri Wallon, René Zazzo, ainsi que des personnalités suivantes : Arthur Adamov, Louis Aragon, Simone de Beauvoir, Maurice Blanchot, Roger Billaud, Pierre Bost, Pierre Boulez, Michel Butor, Aimé Césaire, Louis Dujain, Marguerite Duras, Lapoussé, Michel Léris, André Malraux, Nathalie Sarraute, Jean-Paul Sartre, Jean Cassou, Christine Rochefort, Pierre Dalix, Maurice Pagat, Marie-Louise Brunhes-Delamarre, P. Andrieux.



Sur cette photo de gauche à droite : Marie-Louise BRUNHES-DELAMARRE, de « Témoignages » et « Documents » ; Jacques PANIGEL, du Comité Action ; et J.-P. SARTRE qui parle au nom des Comités et Publications

## LE DOSSIER DE LA C.F.T.C. SUR LA RÉPRESSION

Une répression sans précédent se déchaîne depuis trois mois sur la communauté algérienne de la région parisienne.

Destinée à juguler le terrorisme, elle recourt à des procédés hautement répréhensibles — et pour certains, criminels — qui font régner une véritable terreur policière.

L'enchaînement des violences est maintenant tel qu'on ne peut les comprendre sans remonter aux sources mêmes du conflit algérien : une exploitation coloniale qui ne se limite pas à l'Algérie mais fait peser ses plus durs contraintes sur 250.000 travailleurs en exil en France.

### UN SOUS-PROLETARIAT

On n'oublie pas, en effet, les conditions de travail effroyables qui sont faites aux travailleurs nord-africains de la région parisienne.

EMPLOI : Faute de qualification professionnelle, confinés à la non-qualification de l'Algérie, les Algériens occupent toujours les emplois et les postes les plus pénibles, les moins rémunérés et les moins stables, ceux que les Français ne veulent plus assurer, bien qu'ils soient nécessaires au fonctionnement de notre économie.

Un fort pourcentage est pratiquement sans travail, souvent sans allocation de chômage.

RESSOURCES : La plus grande part de leurs ressources est envoyée en Algérie à des familles qui exploitent le territoire colonial, puis la guerre ont réduit à une effroyable misère, aux représailles directes et aux camps de concentration où il y a de regroupement.

LOGEMENT : Ils sont logés dans les bidonvilles, comme celui de Nanterre sur l'horreur duquel tout a été dit, des mesures, des immeubles en ruine, des caves, dans un entassement sordide et insupportable. Ils se partagent des lits suivant le rythme de trois fois 24 heures pour le plus grand profit des « marchands de sommeil ».

ISOLEMENT : Enfin l'isolement, l'isolement culturel, constituent une souffrance supplémentaire pour des hommes nés dans un régime tribal encore très structuré. Il convient d'y ajouter la séparation de fait qui les prive de tout contact avec la population parisienne et les réactions dont ils sont obscurcis par les pouvoirs publics, même en période normale.

EN NE FAISANT RIEN POUR METTRE FIN À UNE SITUATION AUSSI SCANDALEUSE, LES POUVOIRS PUBLICS ONT PRIS LA RESPONSABILITÉ DU MOUVEMENT DE REVOLTE QUI TRAVERSE LES MILIEUX NORD-AFRICAINS ET PRÉPARE LES EXCES DE LA VIOLENCE DONT NOUS SOUFFRONS AUJOURD'HUI.

### GENÈSE DU TERRORISME

Le recours à la violence s'explique, il ne se justifie pas, pour un groupe privé de tous les moyens d'expression pacifiques et décidé à faire valoir ses droits à la décolonisation, et à l'autodétermination, droits solennellement reconnus conformes à tous nos principes, après qu'il en a pris les armes. Il n'était pas pensable que les travailleurs algériens de la métropole

restent étrangers au combat de leur patrie pour son existence, le collecté de fonds pour le F.L.N. constituant le premier acte de solidarité avec les combattants d'Algérie.

La mise sur pied puis le fonctionnement d'une organisation clandestine traquée par les autorités entraînent inévitablement des déboîtes avec la police et des violences dont tous ceux qui participèrent à la Résistance connaissent bien les fâcheux enchaînements et les excès.

La répression policière, la dissolution des organisations syndicales, l'illégitimité physique des leaders les plus équilibrés par les autorités françaises devaient donner à cette lutte le caractère de sauvagerie que nous méconnaissons.

Il est toujours vain de chercher qui des terroristes ou de la police a commis les premiers crimes. Néanmoins, on se limite à la seule région parisienne, il n'est pas sûr que les Nord-Africains aient eu l'initiative.

## Un ALGÉRIEN porte plainte en complicité d'assassinat CONTRE M. PAPON

M. Idris Chebbah, Algérien demeurant à Nanterre, employé à la S.N.C.F., vient de déposer une plainte contre X, pour des faits qui se sont produits le 10 septembre dernier.

Il affirme avoir été interpellé ce jour-là vers 21 heures par une patrouille de police-securus et emmené dans un car avec un autre musulman jusqu'au pont d'Argenteuil. Là il déclara avoir vu d'abord son compagnon frappé et assommé, puis jeté dans la Seine, où il se noya. Il ajouta qu'à son tour, ayant reconstruit son cotiser « comme tout le monde » au F.L.N., il fut également frappé et lancé dans le fleuve. Il déclara avoir repris connaissance au contact de l'eau et réussit à gagner la berge opposée en nageant, malgré les pierres lancées contre lui par ceux qu'il accusa.

On se souvient que le 14 juillet 1953 (avant même le début de la rébellion), au cours d'une manifestation populaire parfaitement pacifique comme les organisations syndicales avaient encore le droit d'en organiser l'intervention de la police avait fait plusieurs morts parmi les manifestants nord-africains qui brandissaient des portraits de leaders nationalistes.

Par la suite, et à mesure que la violence redoublait, il semble bien que les attentats dirigés contre les policiers, aient été contre des personnes précises dont le zèle et les méthodes dans la répression dépassaient singulièrement ce qu'exige une conscience professionnelle normale.

D'autres agents ont été blessés ou tués alors qu'ils interpellèrent volontairement ou par hasard des hommes en « missions » comme on utilise toutes les organisations clandestines, avec les enseignes d'échapper par tous les moyens.

Ce sont les conséquences inévitables d'une guerre qui se prolonge depuis sept ans, dans laquelle tous les représentants de l'ordre sont impliqués comme « dans toute guerre révolutionnaire ».

Si on s'explique le terrorisme, et si celui-ci justifie en quelque sorte des poursuites policières inévitablement violentes — enchaînement fatal qu'on ne peut briser que par la paix — le problème change de nature quand l'action de la police s'applique indistinctement à tous les travailleurs nord-africains.

### UNE REPRESSION COLLECTIVE

En effet, depuis septembre, la répression cherche moins à retrouver et mettre hors de combat les auteurs d'actes « terroristes » qu'à terroriser toute la communauté nord-africaine dans laquelle ils vivent.

Cette volonté de terroriser, et pour les forces de l'ordre de se venger ou de faire payer le prix du sang, se manifeste d'innombrables manières, de gravité variable.

Les faits rapportés ont été choisis parmi ceux qui nous sont parvenus par le canal syndical.

Il vaient ce que valent les témoins, militants ouvriers pour la plupart.

Nous ne pouvons pas en apporter la preuve, une preuve efficace en justice.

Ce qui se passe dans les locaux de la police n'a, le plus souvent, pas de témoin autre que les victimes.

La plainte même de ces victimes les expose à des représailles définitives : les Algériens hospitalisés dans la région parisienne à la suite d'arrestation ont toujours refusé de porter plainte.

Ne pouvant protéger ni les victimes ni les témoins, nous avons démarqué soigneusement les noms de lieux et de personnes.

### CONTROLES HUMILIANTS

Les contrôles de police se font dans la rue d'après le faciès des passants, les Algériens ou supposés tels sont alignés le long des murs, mains en l'air et fouillés en pleine rue.

Les rafles au faciès se font dans certaines banlieues jusque dans les cités (Drancy).

(suite en page centrale)



# « Vous avez ouvert la voie au fascisme »

INTERVENTION AU SÉNAT - SÉANCE DU 31 OCTOBRE

**« N'est-elle la stricte discipline des forces de police ce bilan est infiniment plus sanglant ».**

**FREY, ministre de l'Intérieur à l'Assemblée nationale, mercredi 18 octobre.**

**« Jusqu'à présent, je n'ai pas l'ombre d'une preuve... ».**

**FREY, ministre de l'Intérieur, à l'Assemblée nationale, 30 octobre.**

déposé par M. et adressée au juge d'instruction le 12 octobre 1961. Dans cette plainte, M. Amoum les écrivit dans il a été l'objet : « Le brigadier-tenta de m'interférer avec ma épouse. Je ne puis plus me tenir debout tellement j'avais mal... »

J'ai une autre plainte, déposée par M. K... — ce n'est pas de M. Khrouchév qu'il s'agit — le 18 octobre 1961, dans laquelle on peut lire ceci : « C'était un brigadier gus, costard, âgé de quarante ans environ, ayant l'accent des Français d'Algérie — car dans votre police, monsieur le ministre, il y a pas mal de ces Français d'Algérie qui essaient d'intimider les musulmans qui résistent à leur — et commencent quelques mots d'arabe. Les policiers nous commencent au poste du boulevard de la Chapelle. Ils firent aligner mes compatriotes, leur dire de regarder un des policiers. Ayant donné l'ordre de me déshabiller jusqu'à la ceinture, ils se mirent à me frapper sur tout le corps avec une barre de fer en hurlant : « Qu'est-ce que vous faites là dans notre pays. Si vous restez, on vous tuera tous ». Le sang coulait de ma tête et je tombais, m'évanouissant à plusieurs reprises... »

L'auteur de cette plainte mentionne aussi que l'argent qu'il avait sur lui lui a été volé.  
Voici une autre plainte du 22 octobre 1961 adressée au juge d'instruction dans laquelle sont décrits des traitements analogues : « Des coups de barre, des coups de couteau et, au moment où l'un d'eux s'évanouit, un des policiers arriva en disant : « Ça suffit comme ça ». Puis les coups recommencèrent. Finalement, le signataire de la plainte raconte que l'un d'eux a été jeté dans la Seine... »

Une autre plainte, en date du 30 octobre 1961, a été déposée par M. B... Elle est assortie d'un certificat médical. Dans cette plainte, on raconte encore des scènes de même genre. Des gens ont été frappés, insultés.

Dans une autre plainte, datée du 30 octobre, assortie également d'un certificat médical, on raconte aussi que des musulmans ont été frappés jusqu'à ce qu'ils s'évanouissent et qu'ils ont été volés de l'argent qu'ils avaient sur eux.

M. Louis NIANT. — Ils ne sont donc pas payés les policiers pour voler les portefeufilles ?

M. Gaston DEFERRÉ. — Dans une autre plainte, du 30 octobre 1961, les mêmes faits sont encore relatés. Dans une autre — je pourrais vous en citer encore beaucoup — le plaignant raconte qu'il a lui-même été jeté à l'eau. « On me prit par les pieds et par les mains. On me fit sauter. Je retombai sur une pierre et rebondis dans l'eau ». Quelques lignes plus haut, il relate : « Il se précipitèrent sur mon frère, ils le jetèrent à l'eau. Peu à peu, je vis de petites bulles apparaître à la surface de l'eau. Mon frère était mort... »

J'ai ici un document établi par une organisation syndicale dans lequel sont une série de ces faits sont relatés. La lecture d'un tel document est quelque chose d'absolument atroce. On y voit non seulement les heurts, mais aussi le déchaînement des passions les plus basses. On se rend compte que, pour que des choses pareilles aient pu se produire plusieurs jours après les manifestations des 17 et 18 octobre, il fallait que le Gouvernement ait laissé les mains libres ou ait donné des instructions aux policiers. Il serait trop long de lire tous ces documents.

J'en ai ici un autre, préparé également par une organisation syndicale, dans lequel sont une série de faits sont établis avec des dates, des lieux, des indications précises. J'ai ces documents et le ministre de l'Intérieur ne les aurait pas ?

Alors, monsieur le ministre, comme je le disais tout à l'heure, où vous ne nous donnez pas la vérité, où vous êtes mal renseignés. Il y a dans un de ces documents une chose particulièrement atroce. Un de ces malheureux avait été roué de coups. Il a répondu sur policiers que le terroriste qu'il venait de subir une opération chirurgicale quel-que temps auparavant. On a continué à le frapper. Excusez-moi ce détail, il déclare qu'il s'est mis à vomir et on l'a alors lavé pour éliminer de lui qu'il s'échappe par terre ce qu'il venait de ressentir.

Voilà, monsieur le ministre, un certain nombre de scènes auxquelles ont participé des gens qui sont tous vos

ordres et cela non pas, je le répète, au moment de la manifestation mais dans les jours qui ont suivi.

Je voudrais, pour terminer cette partie de mon exposé, citer une lettre particulièrement touchante que j'ai reçue d'un homme qui m'a donné son nom — que je donnerai à la commission d'enquête si elle est constituée — qui, lui, n'est pas un musulman. C'est un Français de la Réunion, un Français des forces françaises libres. Vous qui êtes quelque chose, monsieur le ministre, d'avoir appartenu aux forces françaises libres ?

Ce Français est arrêté dans une gare par la police. Il est fouillé, brutalisé, interrogé. C'est un Français qui appartient au cadre moyen d'une grande entreprise. Il répond : « Je suis un bon Français, j'étais dans les Forces françaises libres, voilà ma carte d'ancien combattant ». Il m'écrit — écrivait bien cela, monsieur le ministre, vous qui êtes partisan de l'Algérie française, de la fraternisation, des Français à part entière : « Monsieur le sénateur, pour ma part, j'ai eu à subir des brutalités car j'ai le tort d'être un Français à part entière mais à l'épiderme coloré ». Et il ajoute : « Je signe ma lettre, je vous donne mon nom et mon adresse et je vous autorise à en faire état ». Mais je ne le ferai pas.

Je suis prêt à remettre ce document à une commission d'enquête.

Je ne veux pas que ce malheureux qui m'a fait confiance soit l'objet, demain, d'une perpétuation et que l'on risque de retrouver son corps dans la Seine, comme il en a été de tant de musulmans en cours des jours écoulés. (Applaudissements à gauche, à l'extrême gauche et sur divers bancs au centre gauche.) — Protestsations au centre droit.

Ces faits sont réprouvés par la majorité de la police de ce pays. J'ai eu la curiosité, pour m'informer, de prendre contact avec les syndicats de police. J'ai trouvé au face de moi, ces jours derniers encore, des hommes et femmes qui représentent 80 à 85 % des effectifs de la police parisienne et qui condamnent les actes que nous venons de rappeler.

Mais ils m'ont dit qu'il y avait dans les rangs de la police un certain nombre d'hommes prêts à tout. Ils apparemment à ce que l'on appellait hier le réseau Bides; vous l'avez bien connu. Ils se vantent d'être aujourd'hui de l'O.A.S. Demain, je ne sais de quelle organisation fasciste ils feront partie.

Ces policiers auxquels je me suis adressé, qui sont, eux, d'honnêtes gens et qui constituent la majeure partie de la police de la région parisienne, constatent que des sanctions doivent intervenir.

Ils m'ont affirmé que la police comprenait une majorité de républicains et de démocrates et que si vous ne prenez pas de sanctions contre ceux qui se sont rendus coupables de ces actes de sauvagerie, si l'ordre n'était pas ramené dans la police, ce serait demain la guerre à l'intérieur de la police.

Vous devez peut-être savoir — l'espère que vous vous le direz — qu'un certain nombre de policiers ont eu l'ordre des responsables de la police et certains de ces policiers qui se sont conduits comme des bêtes. Souvenez-vous que, dans un commissariat, quand une commission a voulu intervenir, certains policiers lui ont mis — pour employer une expression vulgaire — leur matras dans le ventre ? Heureusement, le commissaire a été courageux, il a tenu et ce sont les policiers qui ont été.

Il existe aujourd'hui un phénomène dont vous avez bénéficié en 1958. A cette époque, la police n'obéissait plus au Gouvernement de la IV<sup>e</sup> République. Aujourd'hui, déjà une partie de la police tourne ses regards vers l'éventuel successeur. Elle ne sait pas si ce sera l'O.A.S., le parti communiste, elle ne sait pas qui prendra votre place, mais elle pense que quel qu'en le procure. Si vous avez l'intention de maintenir le régime que vous avez établi en 1958, vous devez — c'est le moindre des choses — faire preuve d'un peu d'énergie et prendre des sanctions graves contre ceux qui ont commis les actes que je viens de rappeler.

Cependant — je tiens à l'ajouter — ce ne sont pas les fonctionnaires

qui sont responsables de ces faits; ce sont les hommes politiques; c'est le Gouvernement; c'est le chef de Gouvernement. Tous ceux d'entre nous — il en est dans cet hémicycle un certain nombre — qui ont occupé des responsabilités gouvernementales ou qui assument des responsabilités locales, savent que les fonctionnaires obéissent quand ils sont commandés, quand on leur donne des ordres clairs et précis. Si, après les 17 et 18 octobre, on a pu assister à ces entraques et à ces assassinats, c'est soit parce que des ordres n'avaient pas été donnés, soit — ce qui est plus encore — parce qu'on avait laissé entendre à ces policiers qui déshonorent notre administration qu'ils pouvaient se livrer à ce genre de méfaits.

Aujourd'hui, trois ans après votre arrivée au pouvoir, vous portez la responsabilité de la situation actuelle et il me semble, quand on lit des rapports comme ceux que je viens de lire, que vous ne mesurez pas les conséquences politiques des gestes que vous accomplissez. Avez-vous pensé, en employant la méthode de la répression collective et en faisant ce racisme épouvantable s'exprimer, que vous ouvriez la voie au fascisme que vous prétendez combattre, que vous faisiez la loi de cette organisation armée secrète que vous combattez, il est vrai, bien mollement, avec moins de vigueur que vous ne combattez les musulmans de la région parisienne ?

Vous vous affirmez le défenseur de la République. On s'aperçoit en réalité chaque jour que ce mot n'a pas le même sens pour vous et pour nous. Pour nous, ce qui compte, ce n'est pas le mot, c'est le contenu du mot, c'est le sens qu'il peut avoir. Vous, après avoir manifesté votre mépris des institutions parlementaires, vous faites aux pieds les principes démocratiques de la dignité humaine, de l'égalité des races, de la liberté individuelle.

Avez-vous pensé, monsieur le ministre, à une autre conséquence qui peuvent avoir ces tragi-comédies qui se sont produites à Paris ? Avez-vous pensé à ce qui risquerait d'arriver aux Français d'Algérie au moment où l'Algérie deviendrait indépendante ?

Vous le savez mieux que moi, vous qui faites partie du Gouvernement qui l'a déclaré ? Quel sera le sort des Français d'Algérie quand ils seront sans prises avec un gouvernement démocratique ? Que pourriez-vous être pour les défendre, vous qui aurez laissé massacrer des musulmans qui sont des citoyens français, alors que peut-être demain les Français qui résideront en Algérie ne seront pas des citoyens algériens ?

En vérité, vous auriez souhaité que soit infligé le même traitement à nos concitoyens d'Algérie, que vous n'auriez pas agi autrement ? Vous avez si peu de vous d'humanité, si peu de perspective de l'avenir, que vous soumettez à des épreuves insupportables les grands corps de l'État, l'armée, la police, l'administration.

Sur le plan international notre pays est déshonoré par des événements comme ceux-ci. J'ai dit — je ne veux pas les lire, mais vous les connaissez sans doute — des extraits de presse de journaux étrangers, dans lesquels on raconte que l'on a trouvé dans la Seine les cadavres de deux musulmans; c'est un extrait de Daily Telegraph du 2 octobre. J'ai des extraits de presse de journaux anglais, de journaux américains, de journaux de tous les nationalités, qui condamnent les événements, qui se sont produits, qui vous condamnent et bien ! qui, au même temps, condamnent la France.

Nous avons le droit, monsieur le ministre, d'être informés. J'ai apporté ici un certain nombre de précisions.

Nous n'accepterons pas, comme à l'Assemblée nationale, que vous vous contentiez de répondre qu'il n'y a pas un commencement de preuve. Pourquoi vous ne voulez pas dire exactement ce qui s'est passé, je propose au Sénat, et bien entendu à votre adresse, une commission d'enquête parlementaire, et je vous place au face de dilemme suivant :

Ô vous, qui avez proposé votre proposition de commission parlementaire d'enquête et cela prouvera alors que vous acceptez comme nous que toute la lumière soit faite et que vous n'avez rien à cacher; ou vous la refusez et cela prouvera alors que vous avez

quelque chose à cacher. Cela prouvera une fois de plus votre mépris pour le Parlement, puisque vous n'accepterez pas qu'il se penche sur cette affaire et qu'il fasse toute la lumière.

Voilà, dans toutes les affaires comme celle-ci, la France a intérêt à ce que toute la lumière soit faite. Si demain une commission d'enquête était constituée, si vous lui laissez toute liberté d'action pour procéder à toutes ses investigations, si des conclusions étaient déposées ou seraient exactement à quoi s'en tenir, tandis que si vous vous contentez de dénégations, comme vous l'avez fait à l'Assemblée nationale, si une commission d'enquête impariale n'est pas constituée, les bruits continueront à circuler et on parlera d'un nombre de morts et de torturés chaque jour grandissant.

Si vous comprenez vraiment l'intérêt de notre pays, comme nous, vous accepteriez cette commission d'enquête. J'espère que tout à l'heure vous le ferez. J'attends en tout cas que vous me répondiez sur ce point.

Enfin — et ce sera ma conclusion — le vrai problème, le problème politique c'est celui de la guerre d'Algérie. Il est évident que tant que la guerre d'Algérie durera, les mêmes causes reproduisent les mêmes effets, des incidents du même genre ou plus graves se reproduiront. Or, vous n'êtes pas engagés dans la voie qui mène à la paix en Algérie.

Après les barricades, en janvier 1960, on avait l'impression que le Gouvernement avait repris la situation en main et que la paix allait être bientôt conclue. Puis, les mois ont passé et la situation s'est de nouveau déstabilisée. Après le putsch des généraux en a eu de nouveau l'impression que le Gouvernement avait repris la situation en main. Les civils algériens avaient été vaincus en janvier 1960; les généraux rebelles avaient été vaincus en avril 1961. Vous avez toutes les possibilités pour régler l'affaire d'Algérie; vous ne l'avez pas fait !

Aujourd'hui, la situation est pire qu'elle n'a jamais été. L'O.A.S. nargue le pouvoir; les attentats sont devenus de plus en plus nombreux; on ne s'étonne plus de trouver la liste des attentats au pluriel, les émissions pirates sont plus nombreuses à la radio ou sur tout ce qui est presque aussi nombreuses que les émissions normales. Les généraux qui sont en prison sont considérés par un certain nombre de Français comme les maîtres de demain.

Voilà la situation que vous avez créée ! Voilà le résultat auquel vous avez abouti après trois ans de gouvernement !

Quand nous voyons avec quel mépris et quelle sauvagerie même vous traitez des êtres humains, on a le droit de se poser la question. On peut se demander quelle méthode vous employez pour conserver le pouvoir, le moment de l'épave approche, monsieur le ministre. Vous savez comme moi, vous savez sans doute mieux que moi, que vous ne finirez pas la guerre d'Algérie sans de durs sacrifices.

L'O.A.S. a engagé la lutte contre vous. Vous, vous avez tourné le dos aux républicains ! Vous risquez de vous retrouver seul contre deux vos pairs officiels. Vous risquez d'être humilié avec votre régime ! En agissant comme vous l'avez fait, vous avez ouvert la voie à la guerre civile et à la faillite. Or, ne l'oubliez jamais, si en 1958 un certain nombre de Français se sont tournés vers le général de Gaulle c'est parce qu'ils pensaient qu'il éviterait la guerre civile et qu'il ramènerait la paix en Algérie.

Trois ans après, par votre faute, nous sommes au bord de la guerre civile et la paix n'a pas été établie en Algérie.

Enfin, on se rend maintenant mieux aujourd'hui, on agitait comme vous l'avez fait, non seulement vous avez gravement compromis l'avenir des rapports entre la France et l'Algérie, vous avez humilié l'honneur de la patrie, mais encore et, dans la 1<sup>re</sup> quinzaine, on a observé de la rébellion que le F.L.N. veut célébrer; des incidents sanglants se produisent en Algérie, vous en porterez pour une large part la responsabilité. (Applaudissements à gauche et sur divers autres bancs.)



# LA BÊTE HIDEUSE DU RACISME EST LACHÉE

## Intervention à l'Assemblée Nationale (Séance du 30 octobre)

« Si nous avions un vrai Parlement, c'est dès la fin de la semaine dernière qu'une Commission d'enquête aurait présidé dans les couloirs de l'Assemblée Nationale les journalistes sont évidemment renseignés avec tant de soin. »

P. LIMAGNE, La Croix, 25 octobre

Monsieur le président, monsieur le ministre, permettez que je délaïse les sujets qui ont été abondamment traités, se rapportant au reclassement, aux indices, à l'équipement même des communes.

Mes collègues se sont exprimés avec compétence et ils me pardonneront si ces problèmes me paraissent devoir s'effacer devant deux autres questions :

Comment la police accompli-elle sa mission ? Comment lui a-t-on tracé cette mission ?

Il est des sujets que l'on n'aborde qu'avec crainte. Quelle que soit la manière dont on les aborde, on fait mal à quelqu'un.

Et pourtant, on ne peut parler du budget de l'intérieur en taisant l'angoisse qui s'empare des consciences françaises.

Certes, la police a subi des pertes lourdes et il est normal que les pouvoirs reconnissent le courage de ceux qui, dans la police, font leur devoir, surtout s'ils ne renoncent jamais à être des hommes.

Maïs la police n'est pas hors la loi. Si elle doit être protégée, il doit être possible de rappeler qu'elle existe pour protéger la population, au péril de sa vie.

C'est son honneur, c'est même sa gloire.

Elle ne peut outrepasser la loi. Elle doit, première, la respecter.

Je ne parlerai ici que de ce qu'on voit des témoins qui le peut présenter. Je ne me ferai pas l'écho de ce que j'ai lu dans la presse et que chacun a pu connaître.

Premier point : Comment la police accompli-elle sa mission ?

Une rafle dans l'enceinte du métro. Un Algérien isolé dans la foule. Un gardien de la paix lui demande ses papiers, lui brise son bâton sur la tête. Le sang gicle sur les murs. Muremures dans la foule. Maïs la foule passe et le métro.

Rue de Valenciennes, près du Sénat, des fuyards ont chassés par la police. Quelques-uns font les jambes à leur cou. Un gardien a une mitraillette. Il tire une rafale. Un homme ouvre la fenêtre, trois fuyards sont étendus, blessés de balles.

Place de l'Étoile, le mardi soir. Les Algériens sortent des bouches du métro, encadrés par d'autres Algériens portant un brassard vert. Ce sont ceux qui conduisent le troupeau. Les conducteurs passent devant les gardiens, qui ne les voient pas. Maïs, ensuite, c'est le troupeau qui est arrêté.

Palais des sports. On y amène des groupes d'hommes pris dans les rafles. Etant donné leur état, on fait appel à des médecins militaires. Ce sont des appels. Des équipes se succèdent. Elles comprennent chacune deux médecins militaires, quatre infirmiers et un sous-officier. Elles se sont succédées à partir de mardi soir. Je ne raconterai que ce qu'a vu la troisième équipe, celle qui a pris son service entre mercredi dix-huit heures et jeudi neuf heures. Elle a examiné 210 blessés à elle seule et établi nombre de diagnostics, ce qui montre ce qu'on peut faire les autres. Un secrétaire, monsieur le ministre, a dressé la liste de tous ceux qui ont été visités. Elle donne à penser que vos services ont fait preuve d'une inconscience certaine lorsqu'ils vous ont proposé de déclarer, le mercredi soir, qu'il n'y avait que 132 blessés; les communications ne vont pas vite entre le Palais des sports et la place Beauvau.

Le mercredi, dans la nuit, ceux qui ont été arrêtés le mardi n'ont ni bu ni mangé.

Les uns ont été abandonnés.

Ces uns qui ont été parqués — il n'y a pas d'autres mots — dans l'établissement voisin qui abritait, récemment, l'exposition soviétique n'ont été touchés que par hasard. Ce sont des médecins qui, s'en allant,

les ont découverts. Certains étaient blessés par balles.

La plupart des blessés avait le cuir chevelu fendu, les mains brisées. Ils s'étaient protégés la tête.

Il y eut quelques fractures de jambes. Bousculés dans les escaliers, les hommes sont tombés, en masse.

Certains sont passés deux fois devant le médecin car ils furent frappés après avoir été soignés et leurs plaies reformées par des points de suture.

Pour prodiguer leurs soins, les médecins du Palais des sports ne disposaient que de deux douches situées dans la salle où les boxeurs se rendent après leur combat. Aucun lavabo. C'est avec l'eau de la douche qu'ils tentaient, tant bien que mal, de laver les plaies et, même, leurs instruments avant de recoudre les chairs.

A vingt-trois heures, dans la nuit de mercredi, on refuse les ambulances. Il a fallu que les médecins téléphonent à leur corps pour que, sur les ordres, je crois d'un commissaire divisionnaire enfin compréhensif, des ambulances s'ébranlent et transportent les blessés vers les hôpitaux civils.

Et tout cela dans le calme, et c'est ce que je veux souligner d'abord, sans hésitation, froidement, accompagné d'invectives que je ne veux pas reproduire à cette tribune par respect pour les victimes.

La peur s'est emparée des quartiers où résident les Algériens. La panique conduit les familles à fuir notre métropole où femmes et enfants étaient venus chercher un peu de paix (...)

Et voici ma deuxième question : Comment a-t-on tracé sa mission à la police ?

Avez-vous passé, depuis votre déclaration du 18 octobre, monsieur le ministre, à ce qu'elle avait de redoutable ?

J'en ai relevé quelques phrases. « Les différents syndicats, le personnel de la police parisienne, ont accueilli avec faveur ces mesures qui apparaissent comme extrêmement efficaces. »

Depuis quand le ministre prend-il des mesures pour satisfaire les revendications syndicales, lorsqu'il s'agit d'ordre public ?

« Ce n'est pas sans réfléchir mais en pensant, au contraire, très scrupuleusement les responsabilités, que j'ai été, à l'égard des fonctionnaires de la police, amené à les prendre... »

Qu'est la population ?

« Du côté algérien on peut déplorer 2 morts et 135 blessés. »

Je n'ai pas besoin d'insister sur la cruauté inouïe de ces chiffres.

Je lis plus loin :

« N'est-ce pas la fermeté et la stricte discipline des forces du maintien de l'ordre... »

Si vous pouviez parler vrai, monsieur le ministre, de cette et stricte discipline des forces du maintien de l'ordre, à qui ne se départent jamais des règles de l'honneur ?

« Entre les vies à protéger et les restrictions provisoires à décider, il fallait d'abord et avant tout penser aux vies... »

La encore, on a pensé à la police et non pas au rôle de la police dans la nation.

Avez-vous compris, devant les résultats, que la décision du préfet de police plaçait inductiblement — et c'est ici qu'est le problème et non pas ailleurs — l'ensemble de la police sur un plan de lutte raciste ?

Il faut appeler les choses par leur nom.

Chaque gardien de la paix ne pouvait plus se déterminer, à cause de l'ordre reçu et de la décision prise, autrement qu'en tenant compte de la couleur de la peau, de la qualité des vêtements ou du quartier habité.

Heureux les Kabyles bionds qui ont pu échapper aux réseaux de la police ! Faudra-t-il donc voir prochainement, car c'est la pente fatale, la honte du croissant jaune après avoir connu ce le du étoile jaune ?

Car, messieurs, messieurs, je ne sais pas si vous vous rendez compte de ce que nous vivons. Nous vivons ce que nous n'avons pas compris que les Allemands vivaient quand Hitler s'est installé. (Murmures.)

Tout, maintenant, dans une évolution implacable, nous nous habituons à appeler « interrogatoire spécial » ce qui est un interrogatoire avec torture, et cela depuis des années.

Nous nous habituons, nous avons bonne conscience et nous parlons d'indices, d'équipements, de sapeurs-pompiers, dans le moment même où l'essentiel du rôle de la police, donc de notre sécurité, de notre réalité humaine, de notre réalité sociale, de l'existence de ce qui est la France est en cause !

Voilà qu'on arrête sans cause et sans jugement, voilà qu'on déporte et qu'on remet entre les mains de ceux qui le persécutent, de ceux qui les pressuraient, de ceux qui les poursuivaient de pauvres types broyés, toujours dans l'engrenage de la violence, renvoyés d'un côté à l'autre, mais punis, certainement, parce qu'ils sont sans défenses.

C'est le contraire de notre civilisation. Vous avez transformé, par la décision approuvée, la lutte entre des éléments algériens et des gardiens de la paix en une lutte opposant la communauté algérienne soudée malgré elle, renfermée sur elle malgré elle, au corps de la police, agissant au nom de la communauté française, chrétienne et humaniste. Quelle dérision !

Et cela s'est fait sans qu'on s'en aperçoive ! Cela s'est fait sans bruit et d'une manière toute calme. Parce que nous n'osons plus parler des choses qui gênent, parce que nous ne voulons plus regarder en face le rythme de la violence qui s'accroît sans cesse autour de nous et dans lequel nous risquons d'être engloutis.

La bête hideuse du racisme, que les civilisations, que les institutions ont tant de peine à refouler au fond du cœur de l'homme et de son esprit et de sa raison, la bête hideuse est lâchée. Vite, monsieur le ministre, refaites le trappe !

Un désaveu d'un fonctionnaire, la reconnaissance d'une erreur ministérielle valent mieux que la mise en route et le maintien en marche de l'abominable engrenage.

C'est, généralement, la France à écouter et respectueusement. Monsieur le ministre de l'intérieur, la France ne veut pas perdre son âme. (Applaudissements au centre gauche.)

La vérité sur la répression à l'égard des travailleurs algériens félicite chaque jour plus avacigante. Chaque jour apporte de nouveaux témoignages sur la réalité des sévices.

Le jeudi 19 octobre, à 23 heures, la police fait irruption dans un bar situé face au cinéma « Rex », rue Poissonnière. Les policiers vérifient l'identité des consommateurs parmi lesquels un Algérien et sa femme.

« Quand ils ont vu que j'étais algérien ils m'ont emmené », nous a déclaré S. A., qui nous a fait le récit complet de son séjour dans les locaux de la police entre le jeudi 19 et le lundi 23 octobre.

« Dans le car j'ai été frappé et obligé à m'asseoir par terre. Arrivé au métro Béaumont-Sébastien le car s'est arrêté. Les policiers sont descendus pour rafter deux Algériens qui allaient prendre le métro. En montant dans le car les deux nouveaux venus se sont assis sur la banquette. Injurés et frappés à leur tour ils ont été obligés de s'asseoir par terre. Les policiers leur ont intimé l'ordre de passer sous les banquettes, ce qui est impossible la place n'étant que de 15 à 20 centimètres.

« A notre arrivée au poste de police du 2e arrondissement mes deux camarades étaient méconnaissables. Ils étaient ensanglantés, le cuir chevelu fendu, les arcades sourcilières ouvertes... Au poste nous avons été alignés contre le mur les mains sur la tête, pendant un quart d'heure.

### 19 DANS UNE CELLULE

« Chacun son tour, quelques policiers enragés venaient nous distribuer coups de pied et coups de poing. Ensuite nous avons été conduits un à un dans une cellule par quatre policiers qui nous matraquaient autant qu'ils pouvaient. L'un d'entre nous étant tombé à terre était particulièrement brutalisé par un agent déchaîné qui lui disait : « Tu as fini de me regarder comme ça ! » Finalement, ils ont dit s'y mettre à deux pour le jeter dans la cellule où la plupart étaient couchés de sang. Puis un autre est venu en nous disant : « On va vous refroidir les idées », et il a dirigé un jet d'eau vers nous et nous a tous trempés.

« Nous étions dix-neuf dans une cellule qui peut en contenir au maximum une dizaine. A 3 heures du matin on nous a embarqués sur les boulevards où on nous a poussés dans un car qui contenait en tout 26 personnes. Nous avons pris la direction

du centre de Vincennes qui était déjà plein. Les policiers ont téléphoné à la Porte de Versailles. à Courbetin, mais nulle part ne restait de place. « On va le jeter à la Seine, ce sera encore mieux », disaient nos gardiens. Puis, finalement, on nous a ramenés aux différents postes où le car nous avait pris. Nous y sommes restés jusqu'au vendredi, 23 heures.

### ARRÊTEZ OU JE DÉMISSIONNE !

« Quand nous avons réclamé de venir à boire, des policiers sont venus nous bastonner. A côté, un agent excédé s'est approché et a crié : « Arrêtez de le frapper ou je pose ma mitraillette et je démissionne ! »

« Nous n'avions pas le droit de sortir pour faire nos besoins et à l'intérieur de la cellule W.-C. étaient bouchés. Nous étions dix-neuf... »

« A midi, après un changement de service, deux policiers ont obtenu le droit d'aller nous chercher du pain et de nous conduire W.-C. extérieures à la cellule »

« Dans la nuit du vendredi à samedi nous avons été acheminés en autobus à la Porte de Versailles où nous nous sommes retrouvés à une dizaine de milliers dans le hall. Nous étions parqués dans des carrés formés par des barrières métalliques, debout, serrés les uns contre les autres. Il y avait de nombreux blessés par balles, d'autres avaient le cuir chevelu fendu, les bras ou les jambes cassés... de partout s'élevaient des gémissements. Les blessés s'affaissaient. De vendredi 23 30 à minuit huit personnes ont été évacuées, combien y avait de morts ? »

### LES SOLDATS DU CONTINGENT NOUS DONNAIENT LEURS CIGARETTES

« Les jeunes soldats du contingent qui étaient là, semblant malades d'angoisse. Ils nous donnaient leurs cigarettes et l'un d'entre eux nous a même apporté un vieux pardessus.

« Un soldat que son supérieur avait vu donner un morceau de pain à un Algérien a été sanctionné de huit jours de prison.

« Le dimanche, un Algérien qui avait le crâne fendu a demandé à aller à l'infirmerie. Un officier s'est approché et lui a demandé : « C'est pour quel ? » a fait voir sa blessure, le soldat avait fixé les chevrons long de la cicatrice. Le policier regarda et dit avec ironie : « Tout est sec, tu n'as rien besoin... »

## Un soldat témoin

NOUS le titre « UN TÊMOIN A LA PORTE DE VERSAILLES », un militaire du service de santé raconte ce qu'il a vu et entendu.

(Témoignage Chrétien, 27 octobre 1961.)

Nous arrivons et commençons à préparer le repas. Quelque temps après, un sergent vient me chercher : « Viens voir le débarquement ». Nous sortons du Parc des Sports et nous nous plaçons devant l'entrée du hall d'exposition situé immédiatement derrière. Il y a là une espèce de couloir d'entrée. Des policiers de tous les corps sont rangés tout le long. Une vingtaine, une quarantaine ? Il n'est pas possible de compter... Ils sont armés de bâtons de police, de nerfs de bœuf, de gros sauteurs, de crosses de fusils.

Un car arrive, trois femmes en descendant, on les conduit je ne sais où, sans sévices. C'est maintenant le tour des hommes. Ça commence ! Maïs sur la tête, un par un, ils s'apprennent à descendre. A la porte un policier les attend : coup de matraque, croc-en-jambe. Les mots chanciers tombent brutalement sur le ciment. Ils sont relevés à corps de pied, de crosse.

Toutes nos réclamations auprès des policiers se heurtent à un mur d'indifférence et de mépris.

En attendant qu'on vienne nous chercher, une jor nous pousse vers cette entrée où les cris arrivent tous les jours. La tension a monté, la violence aussi. Ceux qui matraquaient osent dire qu'ils en sont fiers. Quelques-uns pourtant sont écorchés. Nous disons ce que nous pensons, maïs c'est sans effet.

Nous entrons dans le hall d'exposition. Là, nous sommes aux premières loges. Le matraquage continue. Un Algérien descend, il tombe; on le redresse à coups de poing, de pied, de crosse. Il avance malgré tout. On le fouille. A l'infirmerie, on devra lui faire des attelles. Il a le tibia et le péroné brisés, le bras cassé.

Un autre tombe devant le car tous les autres passent sur lui. L'un a une fracture du rocher il mourra seul dans un coin. L'autre a la joue ouverte, on voit ses dents. Certains sont méconnaissables par les coups avant d'arriver; on n'épargne personne; jamaïs un vieux. Tous débarquent comme le bétail à la Villette...

## A tous nos amis

La souscription ouverte pour payer l'amende et les frais de procès provoqués pour la reproduction du rapport de l'officier de police L. Sire sur le camp Paul Cazeaux, atteint 2.000 NF. Il reste à trouver 500 NF. Que tous ceux qui n'ont pas encore versé veuillent bien le faire sans tarder. Merci.

Nos lecteurs auront remarqué que nous avons publié 3 numéros de T. et D. en 1 mois et demi. Ce sont les événements qui nous ont obligé à cette parution accélérée. Maïs cela entraîne de lourdes dépenses car ces trois derniers numéros ont fait l'objet d'une mesure de saisie. Il faut que tous nos abonnés en retard renouvellent sans tarder leur abonnement. Il faut que les lecteurs au numéro s'abonnent. Il faut organiser la diffusion du présent numéro dont l'importance n'a pas besoin d'être soulignée. Il faut nous envoyer des listes d'adresses.

Nous comptons sur vous.  
C.C.P. : PARIS 161644, A SCHMIT,  
14 ter, rue du Landy — CLICHY (Seine).



# LE TÉMOIGNAGE DE L'ABBÉ DEPIERRE

Il y a des situations angoissantes devant lesquelles des hommes — et, à plus forte raison, des chrétiens dignes de ce nom — n'ont plus le droit de se faire et de demeurer indifférents.

La radio et les journaux vous ont parlé des Manifestations algériennes du 17 octobre. Puis, aussi un peu de la répression inouïe en France, atroce, qu'elles ont attirée sur les Algériens. Depuis le partage des Juifs par les SS au Vel' d'Hiv' pendant l'occupation, Paris n'a rien vu de comparable.

Mais tout a commencé bien avant le 17 octobre. Ces manifestations étaient prévues depuis le jour où les nouvelles mesures préfectorales avaient fait de nos frères Algériens de véritables prisonniers parqués et traqués. C'est ainsi que le vent, récite la tempête...

Aucun homme, aucune communauté humaine, à moins d'être avachis par un long esclavage ne supporterait, sans réagir, une pareille coercition, une pareille atteinte à ses traditions, à sa vie, à sa dignité. Dans la Résistance, nous disions : « Mieux vaut mourir debout que vivre à genoux ».

Ainsi, notre propre passé et nos propres réactions suffisent à faire comprendre pourquoi les manifestations algériennes étaient à prévoir.

Il nous faut jurer de cœur en chrétiens, non en petits bourgeois, habiles à se rassurer la conscience et à s'en laver les mains, ni surtout en racistes pour qui tout est bon qui tombe sur cette « sale race », comme on l'entend souvent dire.

Or, chrétiens, nous savons que Dieu a fait l'homme à Sa ressemblance et que c'est offenser Dieu que mépriser ou laisser avilir un seul homme.

Bien sûr, vous connaissez, ces nouvelles mesures préfectorales qui, depuis le début de ce mois, frappent nos frères Algériens de la Seine :

- ne plus sortir entre 20 h. 30 et 5 h. 30 ;
- ne pas marcher à plusieurs dans la rue ;
- enfin, tenir les cafés et les restaurants algériens fermés après 9 heures.

Nous avons, les uns et les autres, des amis Algériens, au travail, dans notre quartier ou tel restaurant où nous sommes allés. C'est un peu dur, pour tous ceux qui nous ne connaissons pas et qui sont nos frères, que nous intervenons. Il ne s'agit donc pas d'opinions politiques ou d'idées sociales, mais d'abord d'un devoir fraternel à l'égard de NOÛR ELMOCHAM LE PLUS MALHEUREUX.

Dans la Seine, ils sont 150.000 frères ; à Montreuil, de 3 à 4000. La plupart d'entre eux vivent dans des conditions de leur vie. Ils sont séparés de leur famille depuis 2, 4, quelquefois 6 ans. Ils logent très souvent à 6 ou 8 dans une vieille chambre d'un vieil hôtel ou encore dans des réduits, des baraques, des caves, des greniers. Très peu d'entre eux ont des chambres individuelles ou de vrais logements.

Voilà donc les conséquences physiques et morales que ces nouvelles mesures ont pour eux, au sein de pareilles conditions de vie !

## LE PLAN DE LEUR VIE MORALE ET TRADITIONNELLE

Il faut à leurs coutumes, à leur nécessité aussi, nos frères Algériens ont toujours maintenu fort les liens qui les unissent à leur village. Ces liens traditionnels de confiance ou de protection, rendent leur vie plus humaine et remplacent un peu la leur de leur vie de famille. Le soir, les veillées autour du thé à la menthe, repas où l'on mange chaud, des frères du pays, les lotissements (cinéma ou autres) où se défend au travail fatigant, la lecture commune des nouvelles arrivées du douar, tout cela leur est nécessaire à la fois pour le réconfort moral, et maintenir les bases morales indispensables à leur vie d'adultes et de citoyens. C'est pourquoi nous n'oublions pas de leur offrir, à l'occasion, le privilège d'aller à l'école.

Comprenez ainsi comment cette liberté de déplacement et de rencontre à plusieurs dans des salles chaudes et où leur est beaucoup plus facile qu'à nous-mêmes.

dit, les Comités de mal-logés, les groupes culturels — de jeunesse ou d'adultes — les écoles de soir. Beaucoup suivaient des cours pour apprendre et cela, après le travail, quelquefois après dîner. Les nouvelles mesures ont sabré tout cela d'un seul coup. Les responsables algériens n'ont plus le droit d'exercer leurs responsabilités d'hommes, ni celui d'aider leurs frères. Toutes les relations amicales et suivies avec des Français leur sont interdites, en fait. Chaque soir, tout Algérien devient un prisonnier, un prisonnier surveillé et parqué.

## SUR LE PLAN DE LA SANTE

Beaucoup d'Algériens mangent au restaurant, n'ayant aucune possibilité matérielle de faire la cuisine dans leur logis, parfois même d'y faire du feu pour se réchauffer.

Dans leurs restaurants, ils trouvent non seulement leur plat chaud, préparé comme au pays, mais aussi leur gamelle pour le lendemain midi. Du fait de leur religion, la plupart ne mangent pas de charcuterie. Or, les cafés et restaurants sont fermés à 7 heures. Quel temps leur reste-t-il après les heures de travail et de transport pour manger et pour se retrouver, quelles possibilités ? Rien sûr, comme on dit, « ils se débrouilleront, avec les moyens du bord ». Les prisonniers l'ont fait, les déportés aussi, qui en étaient réduits à se débrouiller », à se cachier, à se terrer. Beaucoup sont revenus malades et certains en sont morts.

## SUR LE PLAN DE LA JUSTICE

Avant ces mesures préfectorales depuis le début du mois de septembre, qui a marqué la recrudescence des attentats contre la police (une douzaine à Paris), c'était chaque soir la « chasse à l'Arabe ». Le déchaînement de la terreur policière, sans contrôle, sans restrictions réglementaires, sans limites. Parmi tous les Algériens que nous connaissons, à peine quelques-uns y ont échappé. Arrêtés au métro, dans la rue, dans les cinémas, ils ont tous été au moins insultés, sinon malmenés. Beaucoup passés à tabac ; presque tous emmenés à Vincennes, les Comités de mal-logés, les groupes culturels — de jeunesse ou d'adultes — les écoles de soir. Beaucoup suivaient des cours pour apprendre et cela, après le travail, quelquefois après dîner. Les nouvelles mesures ont sabré tout cela d'un seul coup. Les responsables algériens n'ont plus le droit d'exercer leurs responsabilités d'hommes, ni celui d'aider leurs frères. Toutes les relations amicales et suivies avec des Français leur sont interdites, en fait. Chaque soir, tout Algérien devient un prisonnier, un prisonnier surveillé et parqué.

## LES MANIFESTATIONS

1) Dans un hôtel de la rue de l'Ermitage, deux ou trois nuits par semaine, les harkis font une « descente ». Tous les locataires sont allés le long du mur, la nuit, à l'extérieur, les harkis sur les côtes. Ils sont battus, les uns heure ou deux debout, puis les harkis s'en vont.

2) N... a été emmené trois fois deux jours à Vincennes, arrêté, en pleine nuit, dans son hôtel.

3) M... est venu à Paris, pour voir des camarades français qui l'ont recueilli l'année dernière quand il était malade. Il arrive de N... Le soir même, il couche dans un hôtel à la nuit. Le matin, il entre dans un café. Il est « ramassé », emmené dans un commissariat, et tabassé par les harkis puis mené à Vincennes. Deux jours après, il se terre chez ses amis où il se terre. Après deux jours, il va à Paris aux bureaux de sa société touché de l'argent qu'on lui doit, puis à la gare de Lyon pour prendre son billet pour N... En sortant de la gare, il est ramassé par des agents, conduits au commissariat, roué de coups par les harkis, emmené à Vincennes. Il ressort, les dents cassées, les reins tout bleus, des ecchymoses sur tout le corps. Les harkis ont déchiré son billet de chemin de fer. Entré en retard à N..., il a perdu son travail et sa chambre.

4) L... a été arrêté dans la rue. Emmené au commissariat, il est passé à tabac par les harkis à Vincennes. Il est emmené deux jours à Vincennes. Il a les

neus où ils sont chaque jour entassés par centaines.

Vincennes, aux portes de Montreuil ! Cinq cents hommes debout sur le béton froid, pendant 2, 5 ou 10 jours ! Sans être interrogés, malgré leurs papiers, leurs familles de pays, leur certificat de domicile, sans que leurs amis ni leur famille ne soient jamais avertis. A Vincennes ! Un ami y a été emmené 24 fois. Un autre, deux fois trois jours en une quinzaine. Absence au travail, hémicéramie, maladie, dents brisées, cuir cheveu fendu, côtes entortillées, coups aux bras, aux jambes, dans le bas-ventre, dans le dos, etc... de ne cite que le cas d'un ami qui travaillait tous les jours, sont loin d'être des « terroristes ». La seule limite à ce terrorisme — policier — injustifiable, c'est la conscience ou le respect que certains agents gardent dans leur travail. Mais il reste que tout ce qui insulte, qui frappe, ne sont pas possibles d'aucune sanction.

Tout cela se passe autour de nous, devant ces nous, quotidiennement, impuissamment. C'est la définition même du terrorisme : aveugle, général, raciste, puisqu'il se déclare à la seule vue du faciès arabe.

On dit maintenant que tous les Algériens arrêtés en manifestation comme ceux qui ne peuvent justifier d'aucun travail, sont « renvoyés dans leur douar ». Cette formule nous amuse, au mieux, que des milliers de familles vont tomber dans la misère noire ; au pire, que des milliers d'hommes vont disparaître en Algérie, dans des conditions dites de « regroupement », invérifiables, incontrôlables. En tout cas, beaucoup de familles n'ont aucune nouvelle des leurs, qui furent précédemment « renvoyés dans leur douar ». Le Ministère de la Justice lui-même sait cela, mais se déclare impuissant !

La « ratiocinée » policière s'amplifie depuis un mois et demi à Paris ; les journalistes des postes périphériques examinent complaisamment ce terme rassurant pour Paris. Et nous, nous

devons réfléchir en hommes et en chrétiens.

1) Pour justifier tout, on dit : « Il y a le terrorisme F.L.N. ». C'est vrai. Mais 150.000 innocents doivent-ils payer, et cela continuellement, pour 100 coupables ? pour 100 tueurs ? Cette méthode de la répression en chaîne ne peut que susciter de nouveaux volontaires pour le terrorisme F.L.N.

Mais, au fait, il y a des officiers conspirateurs. Pourquoi ne pas empêcher les officiers de se réunir, de sortir le soir ? Il y a un terrorisme O.A.S. en voiture. Pourquoi ne pas empêcher toutes les voitures de circuler après minuit, sauf urgence (contrôlée par la Police) ?

Hérode a massacré tous les enfants de Bethléem pour en éliminer un seul. A cause de cela, dans l'Histoire, Hérode est marqué du sceau de l'infamie, de la malédiction humaine. Un seul remède pour vider l'abêta du terrorisme algérien : il faut en éliminer les causes, les racines : — tout d'abord le racisme et le racisme dont nos frères sont victimes ; l'injustice de leur sort ; la misère qui les frappe ; et, surtout, terminer cette guerre, qui est LEUR LUTTE D'HOMMES LIBRES, à la conquête de leur DIGNITÉ. Laisser-nous massacrer encore les innocents, sans le prétexte que nous ne savons pas ou que nous ne voyons pas ou que nous n'y pouvons rien ? Les Allemands ont trouvé ces excuses-là, après 1945. Ce ne sont pas des excuses d'hommes ni de chrétiens.

## 2) IL Y A PIRE. Le Pouvoir

à recours, pour ses œuvres de basse police à des Algériens mercenaires ; les supplétifs que des Algériens s'enrôlent dans des organismes ou administrations françaises pour y exercer des fonctions de citoyens normaux, c'est juste. Mais qu'on emploie, pour les dernières tâches envers leurs frères, d'autres Algériens, c'est un crime. Le servir de la misère créée par le chômage, de l'appât au gain, des désirs de vengeance personnelle ou plus généralement, du désespoir ou de l'humiliation rentrée de jeunes Algériens pour les embaucher sur cette galère, cela n'est ni éducatif, ni efficace.

# Ce que la police fait aux Algériens

LES MANIFESTATIONS

1) Dans un hôtel de la rue de l'Ermitage, deux ou trois nuits par semaine, les harkis font une « descente ». Tous les locataires sont allés le long du mur, la nuit, à l'extérieur, les harkis sur les côtes. Ils sont battus, les uns heure ou deux debout, puis les harkis s'en vont.

2) N... a été emmené trois fois deux jours à Vincennes, arrêté, en pleine nuit, dans son hôtel.

3) M... est venu à Paris, pour voir des camarades français qui l'ont recueilli l'année dernière quand il était malade. Il arrive de N... Le soir même, il couche dans un hôtel à la nuit. Le matin, il entre dans un café. Il est « ramassé », emmené dans un commissariat, et tabassé par les harkis puis mené à Vincennes. Deux jours après, il se terre chez ses amis où il se terre. Après deux jours, il va à Paris aux bureaux de sa société touché de l'argent qu'on lui doit, puis à la gare de Lyon pour prendre son billet pour N... En sortant de la gare, il est ramassé par des agents, conduits au commissariat, roué de coups par les harkis, emmené à Vincennes. Il ressort, les dents cassées, les reins tout bleus, des ecchymoses sur tout le corps. Les harkis ont déchiré son billet de chemin de fer. Entré en retard à N..., il a perdu son travail et sa chambre.

4) L... a été arrêté dans la rue. Emmené au commissariat, il est passé à tabac par les harkis à Vincennes. Il est emmené deux jours à Vincennes. Il a les

dents cassées, le visage enflé. On lui a pris ses papiers, son argent.

5) Dans un café algérien, descente des harkis. Ils alignent tous les hommes présents, les mains en l'air. Ils ouvrent les portefeuilles, prennent l'argent qui s'y trouve. Enlèvent toutes les montres de ceux qui sont là.

6) B... habite un hôtel algérien à Vincennes. Il a 18 ans et est menuisier. Une nuit, descente des harkis. Passés à tabac tous les Algériens de l'hôtel. Son frère est à Vincennes depuis 10 jours.

7) A... a été arrêté avec trois autres camarades dans un café arabe. Emmené à Vincennes. Pendant 3 jours, sa femme n'a pas eu de nouvelles. Prévenue par un ami qui sort du camp où son mari s'y trouve, elle va aux renseignements. Les G.R.R. l'insultent parce qu'elle est mariée à un Algérien (R.H.S. est Française). Comme elle leur répond que c'est elle qui les regarde pas, ils la giflent.

8) E... a été emmené à Vincennes, il y a 20 jours. Depuis, on a répondu à sa femme qu'il avait disparu. Elle est sans nouvelles.

## APRES LES MANIFESTATIONS

1) L... a été arrêté dans la rue. Emmené au commissariat, il est passé à tabac par les harkis à Vincennes. Il est emmené deux jours à Vincennes. Il a les

visage couvert de plaies et de bleus. Après les Manifestations du 17, il s'est précipité dans une cour, en milieu d'une halle de policiers. Châssés, rangés tapist à tour de rôle et l'homme, entre ces rangs de matras, ne savait où fuir. Il est finalement tombé à terre, sans connaissance et perdant son sang. A côté de lui, il y avait deux Algériens qui se donnaient plus signe de vie.

2) E... a également été arrêté. On l'a emmené avec d'autres, du côté de la Chapelle. Tous les Algériens ont été enchaînés, pieds et mains. En ce moment, les jambes dans un bassin d'eau, sous la menace des matras, jusqu'au lendemain matin. Nous étions si hébétés, si malheureux, qu'ils auraient bien pu tirer, cela nous était devenu indifférent. Il montre à ses camarades de travail, les marques des chaînes sur ses poignets et ses chevilles.

3) F... qui est chauffeur de taxi, a conduit deux Algériens jusqu'aux Grands Boulevards. Ces derniers étaient en train de le régler, quand deux policiers se sont approchés. Les Nord-Algériens ont sorti leurs cartes d'identité. Les policiers s'en sont emparés et les ont déchirés. Comme le chauffeur de taxi protestait, ils lui ont dit : « Ça va, ça va, c'est tout ». Et ils ont commencé à cogner sur les Algériens.

4) A... est employé communal. Il a été arrêté. Enné par les harkis, ceux-ci lui ont pris ses cartes d'identité qu'ils ont déchirées. Une autre fois, il se pourra justifier de rien.

ne humain. Or, dans certains Commissariats, les policiers français, résistants à la tornade de répression fasciste ou, au moins, réagissant à certaines tâches trop proches de la simple boucherie, on a tout prévu ; au bon moment, on appelle à sa bonne ou à son frère, à la marchandise », c'est-à-dire les pauvres Algériens arrêtés dans la rue. Pas d'interrogatoire ; pas de vérification d'identité, cela se fera plus tard, en deuxième étape, au camp de VINCENNES.

On bat jusqu'à la mort, on terrorise, on assume. Des témoignages sur cette méthode des harkis ? Nous en avons presque chaque jour de la part de tel ou tel Algérien relâché.

## MAIS VOILA BIEN ENCORE :

1) allant jusqu'au bout de la déchéance morale, les supplétifs VOLENT LEURS FRERES ! Trois exemples, entre dix :

- Perquisitions faites dans un hôtel de Montreuil, ils enlèvent toutes les montres, les objets de valeur et même les payes des travailleurs. Dans un autre hôtel, ils font aligner les hommes nus contre le mur et tachent leurs habits neufs.
- D'autres fois, c'est dans la rue, de préférence en fin de semaine, que les supplétifs volent les papiers. On rend le portefeuille, sans l'argent.
- Tel ami vient de toucher ses prestations de maladie à la Sécurité sociale. On l'arrête sur le trottoir. On lui prend tout son argent, malgré les papiers justificatifs présentés.

Quelques victimes, lasses de ce pillage au grand jour, ont courageusement, au Commissariat porté plainte : « Ça se passe entre vous, leur dit-on, débrouillez-vous ».

2) Les ALGÉRIENS sont nos frères, notre PROCHAIN. Ils sont victimes, bien qu'innocents. Hommes de cœur, à plus forte raison, chrétiens, nous devons les défendre, les aimer.

3) A nous de voir comment réveiller les consciences endormies autour de nous. Par quelles protestations ? Quelles actions communes ? Quels organismes (Syndical, religieux) ? Par quel surcroît de fraternité ?

En nous faisant, nous devons nous les compliquer, ces « ratiocinées » qui s'amplifient. Nous devenons des RACISTES, au moins par omission.

4) Les nouvelles mesures préfectorales multiplient les occasions de répression sur nos frères, nous ne pouvons pas demeurer passifs.

5) Quelles sont les conséquences les plus injustes de toutes ces mesures ? Il nous semble qu'on peut les exprimer ainsi :

- 1) Le rôle de la Justice est de chercher, juger et punir des coupables. La Police est à son service, pour cela, et les lois sont faites pour garantir un minimum d'équité et d'humanité à ce travail. Les lois doivent être respectées, y compris par la police. La violence arbitraire, les méthodes fascistes, de terreur aveugle, n'amènent que haine et violence.
- 2) L'emploi de jeunes policiers algériens contre leurs frères de race est une crise d'humanité ; il prépare des lâchetés de sang. Qui peut admettre et vouloir cela ? En tout cas, quel exemple ces exemples ?
- 3) C'est aussi un surcroît de misère sur les travailleurs ; journées perdues dans les Commissariats et à Vincennes ; licenciements consécutifs à ces absences ; chômage, regroupement ou internement en Algérie, sans travail possible.
- 4) Danger physique et moral pour les jeunes Algériens, privés de leurs salles, de leurs veillées, de leurs restaurants chauds. Famine des familles sans revenus.
- 5) L'indifférence de l'opinion française, surtout celle de l'opinion chrétienne, si elle n'est pas de l'innocence à haute dose, touche au racisme.
- 6) Presque tout le monde, et d'abord le Pouvoir politique, sait et proclame quelle conclusion aura cette guerre : des hommes libres dans une Algérie libre.

Rien ne justifie donc la prolongation du conflit. Chaque jour accumulé un capital de haine et de sang versé que des siècles n'ont terronné pas dans l'oubli. Aux chrétiens d'être, et cela pratiquement, des artisans acharnés de la paix.

7) D'autres fois, c'est dans la rue, de préférence en fin de semaine, que les supplétifs volent les papiers. On rend le portefeuille, sans l'argent.

8) Tel ami vient de toucher ses prestations de maladie à la Sécurité sociale. On l'arrête sur le trottoir. On lui prend tout son argent, malgré les papiers justificatifs présentés.

9) Quelques victimes, lasses de ce pillage au grand jour, ont courageusement, au Commissariat porté plainte : « Ça se passe entre vous, leur dit-on, débrouillez-vous ».

IMPRIMERIES DE LA CHAPELLE  
10, rue de la Chapelle  
Le Directeur de la Publication  
M. FAGAT.



# POURQUOI LES ATTENTATS ?

**D**URANT la période des deux derniers mois, une situation savamment créée et une campagne entretenue par les services de MM. Frey et Papon, tendent à faire croire que les militants du FLN se seraient soudain mis en terroristes aveugles et inconscients, abattant à tous les carrefours les inoffensifs agents de la circulation parisienne.

Se rendant compte du rôle important tenu par l'émigration algérienne, le Gouvernement français espère paralyser cette émigration en frappant spécialement les centres nerveux de sa structure organique : c'est pourquoi la région parisienne est tout d'abord visée. MM. Frey et Papon marchent sur les traces de LACOSTE et MASSU. Ils escomptent mener contre le FLN à Paris, la bataille d'Alger de 1957. Comme le contexte social et psychologique n'est tout de même pas comparable, M. PAPON prépare les esprits.

Ainsi trahissant ses desseins, M. FREY affirmait le 13 octobre, que les mesures prises doivent « ébranler l'organisation rebelle et arriver peu à peu à la démanteler ». Tel est le mobile profond des récentes mesures de répression, et tel est l'objectif espéré par M. FREY, c'est-à-dire par le Gouvernement colonialiste français.

Quel en fut le prétexte ? Une prétendue « campagne systématique de lâches attentats contre les policiers », justifierait la colère du personnel de la police. Il est certain que pour sa part, la presse, même celle qui prétend à l'objectivité, en reproduisant des informations déformées, tendancieuses ou mensongères, risquées sur sources policières, a contribué à mettre la population parisienne non avertie en condition d'accepter toutes les mesures de répression racistes et criminelles que M. PAPON veut voir appliquer à Paris après les avoir éprouvées à Constantine.

Quant au FLN, mouvement révolutionnaire dont les objectifs humains de justice et de liberté ont hautement été proclamés, il n'y jamais été une organisation anarchique qui exécute un policier uniquement parce qu'il est policier.

Aucune caution n'est ordonnée sans que le coupable ait été jugé criminel. Nous nous bornerons à citer quelques cas, les plus récents de crimes policiers :

— Le 3 octobre, Issy-les-Moulineaux, 19 h. 59. Une 403 grise montée par des inspecteurs de police passe au ralenti devant le café n° 23, boulevard Gallieni. Les clients : des Algériens, reconnaissent la voiture et s'écrient. Demeurent trois clients au comptoir. Cinq minutes plus tard, la voiture repasse à vive allure et mitraille. Résultat :

CHEMLOU, Amrane, reçoit 6 balles. Mort sur le coup. OUHADA, Saleh et BOUKAROUN Assadi sont grièvement blessés.

— Le journal Le Monde du 5 octobre écrit : « Les policiers ont tenté de établir que les agresseurs au nombre de six étaient Algériens ».

— Le 4 octobre, Boulogne-Billancourt, 22 h. 30. Une 403 occupée par des inspecteurs de police passe à proximité de trois travailleurs algériens. Les inspecteurs les interpellent. Avant que nos compatriotes aient exhibé leurs papiers d'identité, des rafales de mitrailleuses partent. Bilan :

LANDI Dahmane, tué sur le coup. BECHARI Saïd, 22

ans et ALLOUCHE Amar 20 ans sont grièvement blessés.

— Le 6 octobre, Toujourns à Boulogne-Billancourt. Une rafale tirée par des policiers tue un jeune Algérien de 13 ans sur le trottoir de la rue Heinrich.

— Egalement à Boulogne-Billancourt, au cours d'une fouille effectuée par des inspecteurs de police, ceux-ci découvrent dans une chambre d'hôtel, un briquet revolver comme en vente dans tous les bureaux de tabac. Deux Algériens occupant la pièce sont alors sauvagement frappés et le troisième MEKAOUCHE Moussa, 18 ans, blessé grièvement à 21 h. 30, décède à 23 h. 30.

— A Vanves, 23 septembre. Les policiers se présentent à l'hôtel n° 11, rue Lameroux. Ils embarquent tous les locataires dans le car de police. Lorsqu'il est enjoint à l'hôtelier : SMAIL Ahmed, 55 ans, de monter dans le car, celui-ci demande une minute pour fermer son local. Pour toute réponse il reçoit un coup de crosse sur la tête et une balle derrière l'oreille. SMAIL succomba avant son admission à l'hôpital.

— Toujourns à Vanves, 22 septembre, à 20 h. 45. Habouche Bellacha, sort en bras de chemise devant la porte de sa chambre, 7, rue Fraaco. Un car de police est stationné en face. Une rafale et des coups de balle au ventre, une autre au foie. Mort sur le coup.

— A Paris, Rue de la Commanderie, 27 septembre, 20 h. Michazze Chébil et Messad Saïd rentrent chez eux. Ils rencontrent des policiers. Abattus. Sans autre forme de procès.

— Et M. Frey d'expliquer au Palais Bourbon : « La police parisienne agit sans relâche. Au cours des deux derniers mois, 12 individus ont été abattus sur place ».

— A Paris, 83, rue Fajol. La police perquisitionne dans l'hôtel et le café fermé par mesure administrative. Elle quitte l'établissement. A 3 h. 30 du matin, le 14 septembre, une charge de pistolet explose.

Tels sont parmi tant d'autres, les crimes des policiers dans la région parisienne contre l'émigration algérienne. Notre propos n'est pas de remonter à une période plus récente. Nous rappellerons cependant :

— Le cas de Chibani Aboune, important responsable du FLN arrêté Boulevard Saint Michel, interrogé au Commissariat de la Villette puis retrouvé dans un terrain vague avec une balle dans la nuque.

— Le cas du commissaire de Saint Denis, auteur avec certains de ses inspecteurs des attentats de Drancy et de Stains qui ont fait 16 morts et plus de 15 blessés algériens.

— Enfin le cas des dizaines de nos militants appréhendés par la police puis portés disparus et dont nous retrouvons parfois les cadavres fléchés dans la Seine.

Notre propos n'est pas non plus de relater dans le détail les méfaits et les crimes des mercenaires harkis, encadrés, dirigés et protégés par les policiers français. Des voix autorisées les ont dénoncés. Des articles, des revues, des livres ont paru qui ont édifié l'opinion sur ces nouveaux militants, fierté de M. Papon et dignes émules des collabos qui, au temps de la domination hitlérienne, torturaient leurs compatriotes français.

Les faits dénoncés ici sont des crimes. La qualité policière de leurs auteurs n'est pas une excuse absolue. Toute conscience humaine les qualifie comme tels. Et rien n'empêchera le FLN d'appliquer à leurs auteurs la sanction qu'ils méritent. Sur chaque assassinat de nos militants nous constituons un dossier, aussi précis que les conditions de la lutte clandestine nous le permettent. Après quoi seuls sont châtiés et seuls le seront, les policiers reconnus coupables.

Certes, il arrive que lors du juste châtiement des harkis mercenaires, les policiers qui les protègent, y compris le chauffeur du car, soient atteints par des coups qui ne leur étaient pas précisément destinés. M. Papon aura voulu leur mort.

Il faut être enfin naïf pour croire que les S.A.T. (Services d'Assistance Technique aux Nord-Africains) qui ne sont que les homologues français des SAS algériennes aient été institués pour aider les Algériens.

Bien sûr, les Algériens ont leur amis français et ils les connaissent : ce sont ceux qui, bravant la légalité coloniale, les soutiennent dans leur lutte libératrice ; ce sont ceux qui pour s'être engagés résolument à nos côtés sont contraintra à l'exil ou jetés dans les prisons ; ce sont tous ceux qui, comprenant la légitimité de nos aspirations ne nous ménagent pas leur sympathie agissante.

Ceux-là demeurent à nos yeux les véritables défenseurs de l'honneur de leur pays.

De ceux-là, les Algériens s'honorent d'être les amis, les camarades et les frères de combat.

Quant à Monsieur l'Officier de Police FERRACHE, « 5ème fonctionnaire des S.A.T. », exécuté par nos commandos, nous devons informer l'opinion qu'il s'occupait davantage de renseigner la police sur les activités du FLN que de trouver du travail à nos compatriotes. C'était d'ailleurs dans sa mission, comme l'a bien rappelé dans son allocution au parlement : le Ministre de l'Intérieur : « Depuis 1953, le service de coordination des Affaires Algériennes centralise les renseignements et unifie l'action des divers services ».

Fineurs mises en garde avaient été adressées à Georges FERRACHE. En vain.

Conscient de ses responsabilités la Fédération de France du Front de Libération Nationale ne manquera pas d'assurer par tous les moyens la défense de l'émigration Algérienne.

Conscient également de traduire la volonté ardente et profonde de cette émigration, elle a pris toutes les mesures appropriées, envisagées avec sang froid tous les sacrifices à consentir pour faire face à la répression qui vise à la désorganiser pour la soustraire à la lutte gigantesque du peuple algérien. La Révolution Algérienne même un juste combat pour la Liberté et l'Indépendance. L'émigration le poursuivra. A son poste.

Que les tenants du colonialisme français moribond ne s'y trompent pas : les 400 000 émigrés : hommes, femmes et enfants, prouveront à leur tour qu'ils sont les dignes fils du vaillant peuple algérien dont sept années de guerre n'ont pu réduire la volonté d'indépendance.

(Déclaration de la Fédération de France du F.L.N. faite à Paris le 22 octobre 1961).

# UN APPEL AUX FRANÇAIS

## TRAVAILLEURS FRANÇAIS !

Comprenez que dans ce conflit qui depuis sept ans oppose l'Algérie au colonialisme, votre devoir est d'être du côté des opprimés contre les oppresseurs. Ceux qui nous font la guerre sont ceux-là mêmes qui vous exploitent.

Comprenez que la victoire du peuple algérien sur le colonialisme sera par contre-coup la vôtre.

Travailleurs Français, solidarisez-vous avec vos camarades les Travailleurs Algériens.

## DEMOCRATES FRANÇAIS !

Depuis sept ans la sale guerre d'Algérie corrompt toutes les valeurs de liberté et d'humanité que votre pays avait jadis proposées au monde. Voyez ce qu'est devenu Paris qui fut la capitale du droit d'asile. Combattez la répression colonialiste et faites que Paris ne devienne la capitale du racisme.

## HOMMES DE GAUCHE !

Observez comment, au nom de la répression du juste combat d'un peuple pour sa liberté, les règles, les mœurs et traditions d'honneur de votre pays se dégradent à mesure que la répression se développe et que la guerre se poursuit. Faites cause commune avec les militants Algériens qui s'opposent à la répression barbare et raciste.

Empêchez que des hommes soient rafés, déportés, parce qu'ils sont engagés dans la défense d'idéaux pour lesquels les peuples de monde entier ont combattu. La réalisation des objectifs de ces hommes ne peut qu'élargir et renforcer le camp de la démocratie et de la liberté en France même. Vous ne pouvez vous contenter de l'expectative. Votre passivité serait coupable.

Français, Françaises, travailleurs, étudiants, intellectuels, militants des partis politiques, des syndicats, des mouvements de jeunesse, hommes et femmes de toutes opinions et de toutes confessions !

La Fédération de France du F.L.N. vous appelle solennellement à :

- ... fraterniser partout, dans les usines, les chantiers, les quartiers, les universités, avec les travailleurs et tous les émigrés algériens ;
- ... défendre dans la rue dans les métros dans les immeubles, dans les lieux publics, les Algériens qui seraient victimes de mesures policières discriminatoires ;
- ... exiger du Gouvernement français, par des pétitions, des meetings, des manifestations populaires, des débrayages, qu'il rapporte toutes les mesures d'exception frappant l'émigration algérienne et en particulier le couvre-les raciste ;
- ... exiger la reprise des négociations avec le G.P.R.A. en vue de rechercher une solution pacifique, juste et urgente à ce conflit pour mettre fin au cauchemar que vivent nos deux peuples.

# Dix questions du Secours Populaire

Dans un document, le Secours Populaire Français pose un certain nombre de questions au sujet de la répression dont sont victimes les Algériens.

Voici ces questions :

- « Est-il vrai que des Algériens soient jetés, pieds et poings liés, dans la Seine, à Gennevilliers, Argenteuil, Bezons, Nanterre ? »
- « Que l'on ait passé à la « paille de fer » un Algérien arrêté mardi 17 au pont de Neuilly et emmené au commissariat ? »
- « Que l'on ait fait danser tout nus des hommes et des femmes algériens dans un hôtel et qu'en les ait arrosés d'eau froide après avoir détruit tout ce qui leur appartenait ? »
- « Qu'il ait été procédé, à la porte de Versailles, au matraquage systématique de tous les Algériens désirant se rendre aux W.C. après qu'ils se soient déjà fait copieusement matraquer contre deux rangées de policiers à la descente des cars ? »
- « Qu'il n'ait été attribué qu'un seul quart d'heure par 24 heures ? »
- « Que l'on doive tirer des conclusions sur le fait que mardi soir 17 octobre des C.R.S. aient écrit des Algériens valides qui voulaient rester auprès de plusieurs d'entre eux dans un état grave et que l'on ait entendu ensuite des coups de feu ? »
- « Que tant de « soins » des hommes soient morts au stade Cochetin ? »
- « Qu'un Algérien a été abattu sur place alors que l'on menaçait de prendre 50 étages s'il ne se décampait pas ? »
- « Que massacrer et détruire le peu de bien des Algériens, qu'abolir les nourrices, braver les femmes et enfants, écoliers et vieillards, sont choses courantes ? »
- « Que l'on déchire et détruise tous les papiers d'identité de famille, de Sécurité Sociale, etc., des Algériens ? »

# LA PROTESTATION DU CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS

Le Conseil de l'Ordre des Avocats du barreau de Paris a publié hier un texte qui apporte une contradiction formelle au Ministre et à son Prêtre Papon.

Il contient en effet une « protestation véhémement » contre la répression policière exercée à l'égard des Algériens et exprimée en ces termes :

« Le Conseil de l'Ordre des Avocats du barreau de Paris. « Considérant que des informations officielles ou des témoignages concordants ont porté à sa connaissance des faits qui constituent de graves violations des principes essentiels qu'il a le devoir de défendre, et d'intolérables atteintes à la dignité de la personne humaine ; « Considérant d'une part que des mesures de rigueur ont été prises à l'encontre de toute la population musulmane de Paris et de sa banlieue, que ces mesures ne sauraient être admises dans un pays qui s'honore d'ignorer de telles discriminations raciales ; « Considérant qu'il résulte en outre de tous les éléments d'information recueillis que lors de la récente manifestation des Musulmans à Paris les manifestants arrêtés ont été traités d'une manière qui viole les notions élémentaires de l'humanité ; « Le Conseil de l'Ordre proteste d'autre part contre les sévices dont aurait été l'objet certains détenus de la prison de la Santé en état d'arrestation préventive ».



# LA MANIFESTATION SILENCIEUSE

DANS le dernier numéro de Témoignages et Documents », nous écrivions, après avoir relaté « les ratonnades de Paris » : « Le temps des protestations verbales, des pétitions et des motions est fini. La gauche française doit à son tour descendre dans la rue. » Hélas, la sauvage répression qui s'est abattue sur les travailleurs algériens n'a pas encore entraîné les grandes organisations de gauche à manifester autrement que verbalement leur volonté de s'opposer au racisme et au fascisme (1).

C'est devant cette carence scandaleuse que le Comité Audin, le Comité de Vigilance Universitaire, Vérité-Liberté et Témoignages et Documents décidèrent, dans la nuit du dimanche au lundi, d'organiser, le 1<sup>er</sup> novembre, une manifestation silencieuse pour protester publiquement, dans la rue, face aux policiers et en défi aux interdictions du préfet Papon, contre les abominables méthodes de la police parisienne et proclamer notre volonté de paix.

Un millier de personnes ont répondu à notre appel. De nombreuses personnalités représentatives de toutes les familles spirituelles et civiles de notre pays étaient présentes aux premiers rangs des manifestants : J.-P. SARTRE, le R.P. LIEGE, des Dominicains, L. SCHWARTZ, les pasteurs VOGÉ et PARMENTIER, les professeurs KASTLER, BERQUE, DRESCH, J.-P. MATHIEU, l'abbé BOUDOURESQUE, Mme Simone de BEAUVOIR, Jérôme LINDON, P. STIBBE...

Arrivés en cortège place Maubert, les manifestants se regroupèrent autour du

métro Maubert-Mutualité où les forces de l'ordre nous attendaient. Pendant dix minutes, dans le silence, encerclés par les policiers, et en présence des représentants de la presse française et étrangère, nous avons pu manifester. Puis, au nom de nos comités et publications, J.-P. SARTRE déclara :

«... Je vous remercie, mes amis, d'être « venus ici avec nous pour manifester « contre le racisme et le fascisme. Ce 1<sup>er</sup> « novembre marque le début de la huitième « année de guerre en Algérie. Nous « espérons qu'il n'y aura pas d'autre anniversaire et que le 1<sup>er</sup> novembre prochain la paix sera revenue. »

Les manifestants commencent alors à évacuer la place, refoulés par la police vers le boulevard Saint-Michel et la rue Lagrange. Soudain, il est 12 h 15 environ, une explosion retentit. De nombreuses vitres des immeubles volent en éclats : manifestants, curieux et gardiens se mêlent les uns aux autres pour rechercher le lieu de l'explosion. Une légère excavation au pied du socle de la statue d'Etienne Dolet le désigne, bientôt. La charge de plastique de faible puissance avait été en effet déposée près du grillage qui entoure ce socle.

Pendant ce temps, des groupes de manifestants formés en cortège parcouraient les rues du Quartier Latin poursuivant pacifiquement la manifestation. Une cinquantaine d'arrestations devaient être opérées dont celles du R.P. LIEGE et du Pasteur PARMENTIER. Toutes les personnes interpellées devaient être relâchées vers 1 h

du matin. Un camarade algérien que les policiers voulaient envoyer au Centre de Vincennes fut également libéré : les manifestants français refusant de quitter les locaux de police si ce camarade ne les accompagnait pas. Le R.P. LIEGE et le Pasteur PARMENTIER le ramènèrent à son domicile, terminant ainsi la manifestation par un geste de solidarité franco-algérienne.

Dans la soirée, nos comités publièrent le communiqué suivant :

« Que cette manifestation dans les rues de Paris ait pu avoir lieu comme elle avait été publiquement annoncée, que la foule silencieuse de la place Maubert et les cortèges des boulevards Saint-Germain et Saint-Michel aient pu se grouper et se maintenir prouvent à tous qu'il existe dans ce pays des forces démocratiques prêtes à la solidarité active avec les victimes de la répression raciste et au combat pour la paix et la sauvegarde des libertés traditionnelles de la République. »

« Témoignages et Documents. »

(1) Le Parti communiste avait lancé des consignes de solidarité avec les Algériens mais n'avait organisé aucun rassemblement le 1<sup>er</sup> novembre. Le P.S.U. qui ne s'était pas joint à la manifestation du matin, organise, l'après-midi, place Clichy, un défilé surprise qui réunit un millier de personnes.

Signalons que Claude Bourdet, conseiller municipal P.S.U., a fait, à l'Hôtel de Ville, une courageuse intervention au sujet des méthodes de répression employées par la police parisienne.



Après la manifestation de la place Maubert, des cortèges se sont formés dans le quartier latin. Notre photo représente un de ces groupes devant le Jardin du Luxembourg.

07

a  
quelq  
oid. Le  
'ordre  
mcurat  
NCES I  
covrri  
nces di  
vie d  
ge cert  
des em  
r hors  
nu des  
e moni  
ntue la  
refuser  
si mal  
BAI  
gérien  
dissem  
une d  
s 20 h.  
lette n  
ttoir i  
-car, 0  
asse. I  
er m'in  
te d'ad  
sulte, l  
l'emmé  
parcour  
e forêt  
Un des  
été tu  
r pour  
ant mi  
me sul  
de la  
leurs  
la -fa  
chinté  
rde. Et  
rillé. Et  
nt disp  
ité de s  
117 oc  
Le jeu  
à nouve  
à mon  
de con  
ont fai  
ous, les  
ms été  
ra, J'ai  
t le poli  
ndu un  
fait mo  
at, nou  
e, pour  
é évano  
mais u  
interpos  
ons été  
trouvé  
ris. Une  
es réclan  
000 AF  
a répond  
à l'Algé  
lsant : a  
rès nous  
ous les  
de la ca  
ssine plu  
mmes u  
ans la b  
insuite, il  
y ont p  
sang co  
sommés  
at, je c  
ils nou  
en nou  
leurs cou  
y avait  
piates à  
nous son  
boire. En  
de Versa  
rons eu d  
es nombr  
q morts.  
terribles  
lait m'éva  
papiers, r  
tirais de  
is. Maint  
ventre e  
efoug se  
lé toutes  
nant agit



voyez ce bougnoule, pourchassé, matraqué, désespéré. Ce bougnoule que vous ne voulez pas être. Ce bougnoule ce sera vous, si vous continuez à accepter qu'aujourd'hui ce soit lui.

J.-J. SERVAN-SCHREIBER, L'Express, 16 nov. 1961.

# Une étude du Club Jean Moulin

## Après le 17 Octobre...

Quand fut connu le glorieux bilan du 17 octobre, il y eut quelques surprises. Majestueux et impuissant, le général de Gaulle grogna. Mais l'on couvrit et félicita les policiers, comme naguère la IV<sup>e</sup> République avait couvert et félicité les intercepteurs de Ben Bella, les généraux de Sakhiat et les tortionnaires.

Un quartier de généraux eut l'idée saugrenue d'évoquer devant les Assemblées la tuerie, les supplices et notre honte. Amical et courtois, le ministre de l'Intérieur leur répondit qu'il ne savait pas, ne pouvait rien savoir, ne voulait rien savoir et, en conséquence, au Sénat, il accepta un enterrement décent sinon des morts, du moins du massacre, par une commission d'enquête. Mais, par dizaines, les représentants de la nation vinrent dire leur fidèle attachement au Préfet de police. Leur « Merci, Monsieur l'Agent » tombait vraiment des entrailles.

Mais les Français, mais la nation, mais les travailleurs ? Les plus conscients d'entre eux s'émurent, les cadres syndicaux se mobilisèrent ; quelques centaines d'hommes manifestèrent. Une autre minorité se félicita qu'enfin la technique éprouvée de la ratonnade pénétrât la métropole. La grande masse demeura indifférente, vaguement gênée tout au plus, grommelant qu'ils « n'avaient qu'à rentrer dans leur bled ». Et l'on en resta là.

### A LA TÊTE DU RÉGIME LA POLICE REMPLACERA-T-ELLE L'ARMÉE ?

Il est trop simple de gémir que la nation des droits de l'homme a dégenéré et d'évoquer l'effet dévitalisant de la télévision, du frigidaire et de la quatre chevaux. Il est trop enfantin de s'en prendre aux personnes et à leur caractère. L'un est propos de moraliste, l'autre de psychologue, et c'est une explication politique que nous cherchons.

Elle n'est point si difficile à découvrir. Un coup d'œil sur quarante mois de vie politique française la dévoile ; quand le pouvoir ne veut pas être celui des citoyens, quand il répugne au dialogue avec ceux-ci, quand il leur refuse même la simple information, il se condamne très vite à dépendre de la force armée qui est, en dernier ressort, son juge et l'entraîne dans cet esclavage la nation elle-même.

Ne refaisons pas l'histoire. N'imaginons pas ce qu'aurait pu être, pour nous et pour elle, la figure et l'œuvre d'un Charles de Gaulle qui aurait refusé l'étrier que lui tendirent en mai 1958 Soustelle et Salan et qui aurait servi cet Etat, qu'il invoque toujours.

Contentons-nous des faits. Les astucieux subalternes de mai 1958 engendrèrent la nécessité des chemins tortueux où se perdit le guide lui-même. Le temps de ferrer Salan et de l'amenner dans l'épouse, de changer quelques têtes en gardant les képis, de faire succéder la tournée des popotes aux journées des barricades, de rater Melun, de tout octroyer et de ne rien négocier, de payer à la fois le prix de la paix et celui de la guerre, et l'on était au 22 avril 1961.

Le fer était engagé avec une fraction des forces armées. Il y avait des rebelles et des fidèles ; il y avait surtout des attentistes. Comme dans les révolutions sud-américaines on apprenait que l'armée hésitait, mais que la flotte était loyale et l'aviation relativement sûre. Voilà où avaient conduit des années soi-disant employées à la restauration de l'Etat et en fait à la dissolution du citoyen : Ce pouvoir orgueilleux qui ne croyait qu'à l'obéissance était incapable de se faire obéir. Pour se sauver, il se souvint heureusement qu'il pouvait faire déobéir et il l'emporta. Les généraux sans cervelle n'avaient jamais réfléchi que les cadres de réserve et la troupe des recrues ne donnaient, ni leur temps, ni leur peine, ni leur sang par une irrésistible dévotion envers leurs personnes. Quant au Premier ministre, si amoureux du commandement sans réplique et d'un Etat en rang d'oignons, il adjurait ces citoyens, en qui il n'avait jamais vu que des administrés, de résister par l'embouteillage et les attroupements.

Le grand péril s'éloigna pour un temps. Pendant quelques heures des naïfs s'imaginèrent que les choses prendraient un cours nouveau, que le pouvoir s'appuierait sur cette nation qui, pour ne pas voir la Tercio à Paris, avait entendu l'appel du chef du gouvernement le plus impopulaire qu'elle ait eu depuis longtemps, sur ces soldats qui avaient sauvé ce qui restait d'armée digne de ce nom. Il n'en fut même pas question. On fit de beaux procès dans lesquels la collection complète des discours du général fournit à la défense ses meilleurs arguments ; on épura l'armée ; un coup à droite, un coup à gauche.

Au fond, tout ce que le pouvoir retint de cette affaire, c'est que, dans l'armée, c'est comme partout, il y a des bons et des mauvais. L'essentiel est de garder les bons et de chasser les mauvais, étant bien entendu qu'il y a une manière de se prendre pour un citoyen qui vous fait classer mauvais soldat.

Une fois ce tri fait, il fallait tout de même ménager ce qui demeurerait

de force armée acceptant un minimum de discipline. Bourguiba y mit obligamment du sien et l'on eut un surcroît de gloire en démontrant que, si les Russes n'étaient pas mieux armés que les Tunisiens, leur compte était bon. Qu'après cela à l'O.N.U. nos meilleurs amis en aient été réduits à s'abstenir dans notre condamnation importait peu ; qu'il ait bien fallu finir par parler d'évacuation de la base, ce n'était qu'une bagatelle.

Des unités militaires naguère insurgées avaient montré qu'elles savaient obéir et au-delà quand l'ordre reçu était conforme à leurs vœux.

Mais quand on a sur les bras le F.L.N., l'O.A.S., les paysans, les cheminots et les électriciens, quand on se défie encore de l'armée de carrière et qu'on méprise toujours le contingent, que vous reste-t-il ? La police parisienne. N'y aura-t-il, donc, rien pour elle ? Si, il y aura le 17 octobre. Et nous, voici revenus au commencement.

Ce n'est donc pas par un pur hasard que le chef de l'Etat en grogna, que le gouvernement en se taisant, la majorité parlementaire le petit doigt sur la couture du pantalon, laissait faire, couvrait ou applaudissait l'opération de police un peu rude de ces derniers semaines. Voulez-vous que l'on décourage l'Atlas qui porte l'Etat sur ses épaules, nous voudrions dire le gardien de la paix ? Il n'en est même pas question. Ni M. Pepon, ni M. Debré, ni le général de Gaulle ne tiennent à dégringoler.

L'histoire de France est tout de même faite de miracles. Car enfin, il y eut des époques où le pouvoir ne tremblait pas devant son armée, ses gardes mobiles ou sa police. Gardons pieusement la mémoire des géants qui surent conserver l'Etat. Je président Fallières par exemple. Et quel est ce pays fabuleux où la réaction donne par un policeman à un délinquant fait scandale ? Est-ce que les recettes arrivent-elles à de tels résultats ?

Il en est deux, nous semblent-ils. La première, c'est que la légalité existe. En haut de l'échelle, le Roi. Le Président ou leurs ministres ne se croient pas tout permis, n'inventent pas de lois rétroactives, des décrets que nul ne peut contrôler. Et si, par impossible, un général se mutinait, il serait inutile de troubler le sommeil des citoyens pour le coffrer. Deux gendarmes y suffiraient. Inutilité par le bon exemple venu d'en haut, les complices possibles sauraient que l'on perd toujours les paris contre la loi. L'autre recette — et c'est la plus

frontement, même limitée, avec les forces réactionnaires. Et lorsque, les Algériens vont au combat, elle est dépassée.

Le premier résultat de ces manifestations a été la libération de la presse française qui était paralysée par le chantage policier : la « scie » : les dossiers, jusqu'à là confidentiels, sont sortis.

Pour les militants du P. L.N., il s'agit d'une victoire politique importante, car pendant quatre jours, ils ont contraint le Gouvernement français à agir au grand jour. L'opinion internationale a vu et appris quelles étaient la vie et la lutte de tous les jours des patriotes algériens en France.

A ceux qui « à gauche » se débrouent au combat et à la lutte ils disent et répètent : cet affrontement qui s'est déroulé au cœur de Paris, sous vos yeux nous le vivons tous les jours à travers toute la France. Nos responsabilités, nous les avons prises et nous les assumerons jusqu'au bout.

L'Etat, lui, est devenu dépendant de sa police — de son armée aussi, de cette armée dont certains organes ont été démesurément développés par leur fonction, respectant l'esprit de corps et à la source de tout notre malheur, comme il l'était déjà du temps de Dreyfus.

FRANÇOIS MAURIAU, Le Figaro Littéraire, 11 nov. 1961.

sure et celle sur quoi s'appuie la légalité elle-même — C'est que l'Etat, ce n'est pas cette chose fragile qu'est un homme, même si jadis il fut grand et que ce n'est pas davantage une collection de ministres, de conseillers techniques et de directeurs généraux. L'Etat, c'est le nom que prend la nation quand elle fait du droit, mais c'est bien de la nation qu'il s'agit. Meurent les personnages historiques et leurs commis et l'Etat continue parce qu'il y a toujours des citoyens.

### LE TEMPS DES CITOYENS

Mais, avons-nous encore des citoyens ? Il est permis d'en douter si l'on considère le petit nombre de Français qui, à la fin du mois d'octobre, se jugeaient responsables de tant de sottise et de cruauté. On en désespère si l'on songe, que si peu d'hommes ont eu l'élémentaire réaction viscérale que provoque la vue d'un simple chien écrasé.

Ici encore, le politique discernera l'effet de la persévérante entreprise faite pour aliéner le citoyen, pour l'habituer à ce que d'autres pensent pour lui, veulent pour lui, et jugent pour lui. Ce n'est pas non plus en vain que les saisies se sont abattues sur les journaux qui essayaient de ramener les responsabilités civiles et tout simplement de dire la vérité. Les autres ont appris à être prudents, à ne pas photographier d'Algériens, à ne rien dire des brutalités policières, sauf lorsqu'elles s'égareront sur des repor-

ters. La radio n'entend pas grand-chose dans le bruit que font les Jean Noyer et la télévision ne voit rien.

D'ailleurs, en quoi cet homme de l'homme de la rue ? On ne lui demande pas son avis. On le prie de dire qu'il préfère le général de Gaulle au général Salan et Debré à Lagarde. Un point c'est tout : l'Algérie, cela ne le regarde pas ; Berlin, cela ne le regarde pas ; la bombe atomique, cela ne le regarde pas ; la dignité, l'honneur et le nom de la France, cela ne le regarde pas.

Voilà où nous en sommes. On ne voit pas qui tire profit de cette chute. Rien de tout cela ne promet au chef de l'Etat le chapitre dont il rêve dans les futurs manuels scolaires, et la note en bas de page promise à M. Debré ne s'en trouvera pas enrichie. L'Etat, il faut en parler au passé. Les manuels de droit enseignent que l'Etat est le groupe dont les dirigeants détiennent le monopole de la force armée. Comment appelle-t-on le groupe dans lequel la force armée a monopolisé les dirigeants ? Non, personne ne peut s'en réjouir et même pas les ratonnades algériens ou oranais des ratonnades. Car un peuple à qui l'on apprend qu'il ne faut pas ramasser les blessés dans les ruisseaux et que chacun doit rester chez soi risque d'avoir le cœur un peu sec quand, demain peut-être, il lui faudra accueillir ses compatriotes d'outre-mer et leur ouvrir sa bourse et sa maison. Tuer le citoyen, c'est tuer le pouvoir l'Etat et jusqu'à l'homme.

## UN SYNDICALISTE ALGÉRIEN DÉCLARE :

Nous avons évalué la solidarité des travailleurs et du peuple français. Nous savons qu'elle n'existe pas en dehors des communiqués, des pétitions et des appels. Nous en prenons acte. Aux syndicats, aux partis, à la gauche politique française d'être mis le nez sur leur pourrissement.

« Voici leurs troupes : ces chauffeurs d'autobus qui ne descendent pas de leur cabine lorsqu'on transforme leur autobus en car de police ; les mêmes qui signalent aux policiers à Neuilly, par des appels phare-code, la présence d'Algériens dans leur autobus ; et des ouvriers de chez Renault qui volent retirer, dans l'île Seguin, un cadavre d'Algérien de la Seine, et qui regardent, et qui s'éloignent, indifférents.

« Et il y a pire. Lorsque, dans les entreprises, usines, chantiers, la police vient et arrête des Algériens — et cela se passe chaque jour — qui proteste ? Personne. Lorsque, un matin, deux, trois ou cinq Algériens manquent à la chaîne, qui va voir un chef de département ? Qui va lui demander : « Que se passe-t-il ? Que sont devenus nos camarades ? » Qui va, délégué s'informer à leur domicile ? Personne !

« Lorsque, le mardi 17 octobre, des Algériens poursuivis se réfugient à 20 heures, dans les escaliers et les couloirs d'un métro et que la

police les y traque et les y cerne, et que se déroulent, sur les quais, dans les escaliers, des scènes atroces, que se passe-t-il ? Les rames passent et partent, chargées d'ouvriers et d'employés qui regardent la police « trier » et accomplir sa besogne. Qui bouge ? Personne.

« Lorsque, près des usines, des hôtels sont investis, n'importe quelle heure de la nuit et du jour, et que des ouvriers volent cela — car ils le volent — que font-ils ? Rien.

« Vous croyez que nous sommes étonnés ? Non. Cette passivité, ce racisme latent, cette indifférence n'est que la concrétisation politique de ce que nous vivons et subissons depuis des années. Mais la gauche française savait-elle, au moins, qu'elle en était là ? Ou bien continuera-t-elle de nier ce que nous, nous savons ?

« Tenez, des centaines de nos frères ont été rapatriés vers leurs « douars d'origine », autrement dit : expédiés dans des camps d'Algérie. Nous avons informé partis et organisations du jour, du lieu, de l'heure du premier départ. Nous avons attendu que le peuple des travailleurs français vienne à ce rendez-vous de la colère et de la déportation. Est-il venu, ce peuple ? Devinez...

Reportage de J. CAU, L'Express 16 novembre.

### Quand la bête hideuse du racisme est lachée

Sous citation, nous avons publié dans notre numéro de novembre un dossier complet sur la dépression qui s'est abattue sur les travailleurs de la région parisienne. Il reste encore quelques exemplaires de disponibles. Le numéro : 1 NF.

### POUR LA SOLIDARITÉ FRANCO-ALGÉRIENNE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, un Comité d'entraide de Nanterre organise une Assemblée de familles et d'enfants français et algériens.

Les personnes désirant apporter leur concours, sous une forme ou sous une autre peuvent s'adresser à :

Mme ROUZET, 17 square de la Moyenne, Paris-7e. Tél. : GAL. 96-94.

## Le point de vue d'"El Moudjahid"

Il n'y a aucun doute que l'opinion française a pris, cette fois-ci, une conscience de manière décisive de l'existence et de la puissance de l'émigration algérienne, du F.L.N. en France. Elle avait longtemps fermé les yeux sur ceux qui étaient et continuent à dans les bidonvilles et les taudis des banlieues, misérables et méprisés.

Mais il y a eu aussi une vague de haine et de racisme qui a déferlé sur la France rongée, gangrénée par 16 ans de guerres coloniales, par sept ans de guerre en Algérie.

L'opinion dominante dans les milieux de la gauche a été : « Les Algériens ont inventé la bombe atomique ». La peur a été telle qu'on est hostile à ceux qui agissent : « Ils roulettent les cartes et ne jouent pas le jeu ».

Toutefois, il y a eu des nuances et même des différences assez sensibles. Quelques Français ont manifesté avec les Algériens et subi les mêmes violences. Ceux-là sont la minorité révolutionnaire qui n'a cessé d'agir aux côtés des Algériens depuis des années.

D'autres, se situant avec beaucoup de dignité sur un plan moral très élevé ont tenté d'agir. Ils ont été peu suivis : ce sont des témoins courageux devant le vide et la dérobade, des vieux partis de gauche sclérosés et sans âme.

Du côté du P.C.F., il y eut beaucoup de manifestations de sympathie, de solidarité de principe, mais concrètement, très peu d'actions de masses.

Quant au P.S.U., on a organisé quelques manifestations indépendantes en France, comme celle de Clichy par exemple.

La gauche française dans son ensemble, a été secouée, mais elle reste dans l'impossibilité d'envisager un af-

quid...  
NCE  
co  
vies  
le  
ho  
mu  
rue  
fusa  
li  
mi  
A  
érie  
lisse  
une  
20  
ette  
toir  
par,  
isse,  
r m'  
émitte  
arcor  
for  
in d  
été t  
pou  
me  
ne au  
de la  
leurs  
la ft  
huit  
de. Et  
ille  
t dis  
é de s  
17 oc  
le jou  
nou  
à mo  
de co  
ont fa  
us, les  
us été  
s. J'ai  
le pol  
du un  
ait mc  
t, pou  
rup de  
éano  
éano  
à terpas  
s été  
roués  
s. Une  
e récl  
00 AF  
répond  
l'Algé  
tant : a  
Es nous  
us les  
le la p  
sine pu  
mes us  
le de  
sulte, il  
ont, n  
sang ca  
ommes  
é, je c  
ils nou  
en nou  
nurs cou  
acait  
lales à  
ous som  
oirc. En  
le Versa  
ons eu à  
nombre  
morts,  
cribles  
li m'éca  
piers, n  
rais. Et  
t. Maint  
ventre e  
ouis, s  
toutes,  
ant agir



COURS SUR LA VOIE PUBLIQUE

— A P... gardien de la paix rigide le circulaire... le Nord-Africain, le molybdène, école, Un Nord-Africain, le molybdène, école, Un Nord-Africain, le molybdène, école...

DESTRUCTION DES PAPIERS D'IDENTITE

— Dans de très nombreux cas, les agents de la force publique déchirent ou confisquent, purement et simplement, les papiers que leur présentent les Algériens, ce qui expose ceux-ci à arrestations lors du contrôle suivant...

RAFLÉS

— Sont raflés et dirigés vers les commissariats, les centres de tri des Algériens même munis de papiers parfaitement en règle...

VOLES

— Des contrôles, avec fouilles, suivis ou non de message sont effectués systématiquement les jours de paye, le plus souvent à proximité de la sortie des usines (Boulogne-Drancy)...

EXPULSIONS

— Le 16 septembre, des harkis ont été installés dans un hôtel de A... où logent des Nord-Africains. Les locataires ont été expulsés purement et simplement, leur linge brûlé...

VISITES DOMICILIAIRES DE HARKIS

— Elles sont systématiques dans certains quartiers. Elles s'effectuent la nuit. Elles sont toujours accompagnées de brutalités sur les habitants, de sacages des lieux sous prétexte de fouille...

RECIT D'UNE DESCENTE EFFECTUEE PAR LA POLICE FRANCAISE DANS UN HOTEL ALGERIEN, PAR UN TMOIN

L'hôtel se trouve au cœur d'un quartier ouvrier de la région parisienne. Il est en deux étages et il n'y a pas un bruit, pas une lumière dans l'hôtel où dorment les travailleurs algériens...

UNE QUINZAINTE D'ENTREE

— C'est étonnant. J'y ai été. Des centaines et des centaines entassées dans un hangar. Quand il n'y a pas assez de lits on dort par terre entourés de grillage, comme des bêtes...

EUX ONT COULE...

— Un quatrième Algérien a parié, également, de la soirée du 18 octobre à Nanterre: « Mercredi 18 octobre, le soir des manifestations à Nanterre. Il était 11 heures, du soir, près du pont du Château. Une trentaine d'Algériens sont rassemblés...

UNE QUINZAINTE D'ENTREE

— C'est étonnant. J'y ai été. Des centaines et des centaines entassées dans un hangar. Quand il n'y a pas assez de lits on dort par terre entourés de grillage, comme des bêtes...

EUX ONT COULE...

— Un quatrième Algérien a parié, également, de la soirée du 18 octobre à Nanterre: « Mercredi 18 octobre, le soir des manifestations à Nanterre. Il était 11 heures, du soir, près du pont du Château. Une trentaine d'Algériens sont rassemblés...

UNE QUINZAINTE D'ENTREE

— C'est étonnant. J'y ai été. Des centaines et des centaines entassées dans un hangar. Quand il n'y a pas assez de lits on dort par terre entourés de grillage, comme des bêtes...

Le dossier de la C.F.T.C.

— L'énergie pour tous ses subordonnés.

SALSI D'UNE DEMANDE D'AUDIEN

CE DE L'UNION REGIONALE PARISIENNE LE 16 OCTOBRE LE PREFET DE POLICE A PUREMENT ET SIMPLEMENT REFUSE DE RECEVOIR NOTRE DELEGATION.

C'est donc au niveau du Préfet de Police, du Ministère de l'Intérieur, du Gouvernement et de la Présidence de la République que j'assume tous les pouvoirs...

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

Après ce contrôle, ils sont, soit relâchés, soit emmenés dans un camp d'internement en France soit proprement emprisonnés.

— L'obligé certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

CONSEQUENCES DU COUVRE-FEU

En fait, ce couvre-feu a surtout eu des conséquences dramatiques sur les conditions de vie des Algériens.

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— Il oblige certains d'entre eux à renouer des emplois qui se faisaient circuler hors des heures permises...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

— L'Union Régionale Parisienne des Syndicats C.F.T.C. tient à souligner le caractère particulièrement scandaleux de cette procédure...

L'affaire Mohamed BADACHE

Mohamed Badache est un travailleur algérien de 26 ans qui habitait dans un hôtel du 15e arrondissement. Dans la nuit du 15 au 16 octobre, il avait vécu une dramatique aventure dont il a fait le récit :

« Hier soir, je suis rentré chez moi vers 20 h. 30. A minuit, je me suis souvenu que ma bicyclette n'était pas attachée, et je suis descendu sur le trottoir pour fixer l'antivol. Juste à ce moment-là, un side-car, occupé par deux hommes en uniforme de policier, passe. Le conducteur a fait demi-tour, tandis que le passager m'interpella. Les deux hommes m'ont demandé : « Où est votre identité, ma fiche de paie et ma carte de domicile. Ensuite, ils se sont concertés : « On l'emmené ? » « Oui, on l'emmené... Allez, monte, on va au commissariat ! »

« Nous avons effectué un assez long parcours dans la nuit... »

« Enfin, nous sommes arrivés dans une forêt. Le side-car a stoppé. Ils m'ont fait descendre. Un des hommes s'est penché en face de moi et a dit : « Bonjour, frère, en Algérie par les fellahs. Les bons sont payés pour les mauvais. L'autre avait un cordonnet. S'étant mis derrière moi, il a passé autour de mon cou. Je me suis débattu. Nous avons roulé dans la jossé, la long de la route. Et puis, les deux hommes ont tiré de toutes leurs forces sur la cordelette, tandis que j'étais allongé à la face contre terre. Cette circonstance m'a sauvé. Machinalement, j'ai glissé deux doigts entre mon cou et la corde. Et j'ai perdu conscience. »

« Beau coup plus tard, je me suis réveillé, crachant le sang. Ma montre et mes papiers avaient disparu. Mon argent aussi. »

Le 17 octobre, Mohamed Badache, assisté de son avocat, Me-Charles Lederman, déposa plainte le 17 octobre, « confirmée et consignée les 18 et 19 octobre. Le jeudi 19 octobre, peu après 20 heures, Badache était à nouveau arrêté. Voici son récit :

« Le 17 octobre, vers 13 h. 30 dans la nuit, j'ai été arrêté par deux gendarmes. Ils m'ont conduit à la gare de St-Denis. Là, j'ai été interrogé par un officier de police. Il m'a demandé : « Où est votre identité, ma fiche de paie et ma carte de domicile. Ensuite, ils se sont concertés : « On l'emmené ? » « Oui, on l'emmené... Allez, monte, on va au commissariat ! »

« Nous avons effectué un assez long parcours dans la nuit... »

« Enfin, nous sommes arrivés dans une forêt. Le side-car a stoppé. Ils m'ont fait descendre. Un des hommes s'est penché en face de moi et a dit : « Bonjour, frère, en Algérie par les fellahs. Les bons sont payés pour les mauvais. L'autre avait un cordonnet. S'étant mis derrière moi, il a passé autour de mon cou. Je me suis débattu. Nous avons roulé dans la jossé, la long de la route. Et puis, les deux hommes ont tiré de toutes leurs forces sur la cordelette, tandis que j'étais allongé à la face contre terre. Cette circonstance m'a sauvé. Machinalement, j'ai glissé deux doigts entre mon cou et la corde. Et j'ai perdu conscience. »

« Beau coup plus tard, je me suis réveillé, crachant le sang. Ma montre et mes papiers avaient disparu. Mon argent aussi. »

Le 17 octobre, Mohamed Badache, assisté de son avocat, Me-Charles Lederman, déposa plainte le 17 octobre, « confirmée et consignée les 18 et 19 octobre. Le jeudi 19 octobre, peu après 20 heures, Badache était à nouveau arrêté. Voici son récit :

« Le 17 octobre, vers 13 h. 30 dans la nuit, j'ai été arrêté par deux gendarmes. Ils m'ont conduit à la gare de St-Denis. Là, j'ai été interrogé par un officier de police. Il m'a demandé : « Où est votre identité, ma fiche de paie et ma carte de domicile. Ensuite, ils se sont concertés : « On l'emmené ? » « Oui, on l'emmené... Allez, monte, on va au commissariat ! »

« Nous avons effectué un assez long parcours dans la nuit... »

« Enfin, nous sommes arrivés dans une forêt. Le side-car a stoppé. Ils m'ont fait descendre. Un des hommes s'est penché en face de moi et a dit : « Bonjour, frère, en Algérie par les fellahs. Les bons sont payés pour les mauvais. L'autre avait un cordonnet. S'étant mis derrière moi, il a passé autour de mon cou. Je me suis débattu. Nous avons roulé dans la jossé, la long de la route. Et puis, les deux hommes ont tiré de toutes leurs forces sur la cordelette, tandis que j'étais allongé à la face contre terre. Cette circonstance m'a sauvé. Machinalement, j'ai glissé deux doigts entre mon cou et la corde. Et j'ai perdu conscience. »

« Beau coup plus tard, je me suis réveillé, crachant le sang. Ma montre et mes papiers avaient disparu. Mon argent aussi. »

Le 17 octobre, Mohamed Badache, assisté de son avocat, Me-Charles Lederman, déposa plainte le 17 octobre, « confirmée et consignée les 18 et 19 octobre. Le jeudi 19 octobre, peu après 20 heures, Badache était à nouveau arrêté. Voici son récit :

« Le 17 octobre, vers 13 h. 30 dans la nuit, j'ai été arrêté par deux gendarmes. Ils m'ont conduit à la gare de St-Denis. Là, j'ai été interrogé par un officier de police. Il m'a demandé : « Où est votre identité, ma fiche de paie et ma carte de domicile. Ensuite, ils se sont concertés : « On l'emmené ? » « Oui, on l'emmené... Allez, monte, on va au commissariat ! »

« Nous avons effectué un assez long parcours dans la nuit... »

« Enfin, nous sommes arrivés dans une forêt. Le side-car a stoppé. Ils m'ont fait descendre. Un des hommes s'est penché en face de moi et a dit : « Bonjour, frère, en Algérie par les fellahs. Les bons sont payés pour les mauvais. L'autre avait un cordonnet. S'étant mis derrière moi, il a passé autour de mon cou. Je me suis débattu. Nous avons roulé dans la jossé, la long de la route. Et puis, les deux hommes ont tiré de toutes leurs forces sur la cordelette, tandis que j'étais allongé à la face contre terre. Cette circonstance m'a sauvé. Machinalement, j'ai glissé deux doigts entre mon cou et la corde. Et j'ai perdu conscience. »

« Beau coup plus tard, je me suis réveillé, crachant le sang. Ma montre et mes papiers avaient disparu. Mon argent aussi. »